

Appel d'une partie de l'opposition à des élections présidentielles anticipées

Les partis pro-Bouteflika contre-attaquent

2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3419 - Lundi 24 novembre 2014 - Prix : 10 DA

Les sièges des mairies d'Adekar et El Kseur bloqués

Gaz, eau et logement au menu des revendications

Page 24



Première présidentielle pluraliste en Tunisie

Un scrutin «historique»

Lire page 4

La Constitution à l'épreuve du président

Par Mohamed Habili

Le président tunisien, suivant la lettre de la Constitution, des pouvoirs moins importants que celui du chef du gouvernement, à qui il revient véritablement de conduire la politique du pays dans l'ensemble de ses volets. Cette considération doit avoir beaucoup joué dans la sorte d'abstention dont le parti Ennahda, sorti deuxième dans les législatives d'il y a un mois, a fait preuve d'une double façon négative, en ne présentant pas de candidat issu de ses rangs et dans le même temps en refusant de marquer sa préférence pour l'un ou l'autre des concurrents. On peut maintenant se demander si cette neutralité affichée n'est pas en réalité dirigée contre le candidat précis à qui elle aurait dû profiter, c'est-à-dire à Moncef Marzouki, le président provisoire, dont le parti était une des composantes de la troïka, qui a géré la période de transition. Le Congrès pour la République et Ennahda étant des partis alliés, du moins jusque-là, la non-participation au coup d'après de l'un ou l'autre, à la présidentielle en l'occurrence, devait être considéré par elle-même comme un signal donné à ses électeurs de reporter leurs voix sur le candidat du parti engagé dans la course.

Suite en page 3

FFS, FLN, RND, PT, TAJ, MPA...

Les partis politiques renouent avec le terrain

Activités intenses pour les partis politiques qui, ces derniers jours, multiplient leurs activités.

Lire page 3



Phs > Le Jour

Sellal présent à la Grande commission mixte

Signature de treize accords avec le Qatar

Page 3

1^{er} Prix du 6^e Festival d'Alger de danse contemporaine

La troupe croate «Masa Dance» lauréate

Page 13

Appel d'une partie de l'opposition à des élections présidentielles anticipées

Les partis pro-Bouteflika contre-attaquent

■ La scène politique est en agitation depuis quelques jours surtout avec l'appel d'une partie de l'opposition des élections présidentielles anticipées. Une demande qui n'a pas laissé indifférents les partis pro-Bouteflika qui passent à la contre-attaque.

Par Nacera Chennafi

La rencontre du secrétaire général du Front de libération nationale organisée dans la wilaya de Batna était une occasion pour, Amar Saâdani de répondre aux partisans d'une transition en Algérie qui réclament aussi des élections présidentielles anticipées, alors que le pays a tenu ses élections, le 17 avril dernier.

Il est à noter que cette demande est soutenue par la Coordination nationale pour les libertés et la transition démocratique et le Pôle des forces du changement d'Ali Benflis.

A leur égard, Saâdani n'a pas ménager d'effort pour leur répondre avec un langage dur.

«Ils appellent à une élection présidentielle anticipée pour qu'ils placent qui ? Sofiane

Djilali», c'est avec cette phrase que Saâdani s'est moqué de ce membre de la CNLTD, tout en assurant : «Votre pays, votre président, votre Front et votre armée se portent bien, et l'Algérie restera invincible devant ceux qui se hasarderont à porter atteinte à sa sécurité et à ses frontières.»

Ce n'est pas tout, puisque le SG du FLN accuse une partie de l'opposition d'être téléguidée par des «forces invisibles» pour «nuire au pays». «Ces voix conditionnées par des mains invisibles pour accomplir de sales besognes, qui se sont élevées sous la coupole du Parlement pour tenter d'atteindre le FLN», a-t-il dit devant les militants de son parti.

Dans ce contexte, la secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, a considéré à Guelma que le fait de parler d'élection présidentielle anticipée, aujourd'hui, en invoquant la santé du président de la République, était une «grave dérive». «Il n'y a pas de vacance de pouvoir dans notre pays et la question de la légitimité du chef de l'Etat a été tranchée par le peuple qui l'a élu lors d'un scrutin propre qui a reflété fidèlement la volonté des Algériens de voir maintenues la sécurité et la stabilité du pays», a souligné M^{me} Hanoune au cours d'un point de presse qu'elle a animé à l'issue d'un meeting à la Maison de la culture.

Pour sa part, le président du Parti Tajamou Amal Jazair (TAJ), Amar Ghoul, a appelé samedi à Alger les partis politiques et per-



Ph/E. Soraya/JA

sonnalités nationales à «faire front uni pour préserver les acquis nationaux». Les partis politiques au pouvoir ou de l'opposition ainsi que les personnalités politiques sont «appelés à s'unir afin de préserver les acquis nationaux», a précisé Ghoul dans une conférence de presse animée au terme d'une rencontre avec les cadres de son parti à Alger-Centre.

Enfin, le président de l'ANR, Belkacem Sahli a exprimé «son rejet de toute proposition relative à la période de transition, notamment l'organisation d'une élection présidentielle anticipée, telle que prônée par certaines formations politiques». Sahli a réitéré le rejet par son parti à l'initiative de la Coordination pour les libertés et la transition démocratique (CNLTD) qui repose sur «l'exclu-

sion», faisant remarquer que sa formation «n'a pas été invitée à assister à la réunion de Zéralda».

S'agissant de la visite d'une délégation de l'UE à Alger, le secrétaire général de l'ANR a exprimé ses «inquiétudes» quant au «timing» et au contexte de cette visite, estimant qu'«il s'agit d'une ingérence dans les affaires internes du pays».

N.Ch.

Rapports au sein du secteur de l'éducation

Benghebrit plaide pour la création d'un «organe de régulation»

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, a appelé samedi à Alger à la création d'un organe de régulation des rapports au sein du secteur de l'éducation.

Tout en réitérant son appel à l'«urgence» de se rassembler autour d'un pacte éducatif ayant pour finalité de préserver l'école et l'intérêt des élèves et de les mettre au-dessus de toute considération, M^{me} Benghebrit a appelé à réfléchir à la création d'«un organe de régulation».

La ministre de l'Education nationale, qui était l'invitée du Forum du quotidien *El Moudjahid*, a estimé que «pour accomplir le saut qualitatif attendu, l'engagement existe, la volonté aussi, (...) mais il reste à fédérer les énergies et travailler dans le même sens».

Faisant le bilan des concertations engagées par son secteur avec les partenaires sociaux, la ministre a fait savoir que jusqu'à présent, elle a eu 45 rencontres dont 37 avec les syndicats, les huit autres ont été organisées avec les représentants des parents d'élèves. Tout en réaffirmant son «engagement» et sa «volonté» pour la recherche de solutions aux problèmes restés en suspens, elle a invité les partenaires à faire preuve de «patience», car la résolution de certains problèmes exige, a-t-elle souligné, «du temps et un engagement qui, parfois, dépassent (ses) prérogatives». Evoquant la grève des inten-

dants dont le taux, selon la ministre, «n'a pas dépassé 26 % du nombre total», elle a exprimé son «étonnement» de voir une catégorie (du personnel) décider d'une grève illimitée «sans que cela n'émeuve personne».

M^{me} Benghebrit qui a rappelé ses engagements avec les syndicats, a affirmé que «34 des 36 revendications» soulevées par les syndicats du secteur ont été «concrétisées».

La ministre a déclaré «refuser le chantage» de certains syndicats qui veulent que tout soit réglé «tout de suite», car la résolution de ces problèmes «exige du temps».

Prônant l'application des lois de la République, M^{me} Benghebrit a déclaré que la ponction sur salaire sera appliquée aux intendants grévistes, ajoutant que des directives ont été données dans ce sens aux directeurs de l'éducation.

Elle a, par la même occasion, relevé que «la tendance est à la réintégration des postes de travail chez les intendants grévistes».

Par ailleurs, la ministre a fait état de l'installation, en décembre prochain, du Conseil national de l'éducation et la formation, ainsi que l'opération d'évaluation du cycle secondaire qui se fera en janvier 2015.

Elle a aussi fait état d'une prochaine rencontre avec la ministre de la Solidarité nationale pour discuter de la concrétisation de l'accord portant intégration des enfants aux besoins spécifiques dans le circuit scolaire.



Evoquant l'expérience pédagogique des classes inclusives mises en place à Alger et Oran et qui ciblent les enfants autistes, M^{me} Benghebrit a souligné que son département en fait «un indicateur de performance» qui sera pris en compte dans l'évaluation des établissements quant aux efforts déployés en direction de cette catégorie.

Slim H.

Dialogue intermalien Poursuite à Alger du 3^e round

LE 3^e round du dialogue intermalien inclusif, ouvert jeudi à Alger, se poursuivait samedi, à huis clos, entre le gouvernement malien et les représentants des groupes politico-militaires de la région du nord du Mali ayant adhéré au processus de négociations sous la conduite de l'Algérie.

Les travaux portent sur les réactions et commentaires des parties maliennes au document portant éléments pour un accord de paix globale et définitive dont elles étaient saisies depuis octobre 2014, selon une source proche de la médiation.

Pendant deux jours (vendredi et samedi), l'équipe de médiation, conduite par le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, s'est attelée à recueillir les propositions consolidées des parties sur le document de la médiation. Des consultations bilatérales et triangulaires sont organisées, à cet effet, et devraient se poursuivre durant les jours à venir dans la perspective de réunir les consensus nécessaires à la finalisation du texte de l'accord en discussion.

Ce document avait fait l'objet d'un examen minutieux au niveau des experts de la médiation conduite par l'Algérie, à la lumière des propositions préliminaires formulées dans le cadre des quatre groupes de négociations relatifs notamment aux questions institutionnelles, sécurité et développement économique. Il tient compte également des préoccupations exprimées en septembre dernier par la société civile et les représentants des communautés du Mali.

Safy T.

FFS, FLN, RND, PT, TAJ, MPA...

Les partis politiques renouent avec le terrain

■ Activités intenses pour les partis politiques qui, ces derniers jours, multiplient leurs activités.

Ph/D. R.



Ph/S.E. Soraya/J.-A.



Par Yazid Madi

Entre déclarations, rencontres avec la presse et réunions avec la base, les partis ont renoué avec le terrain. Ainsi, la classe politique qui se range de part et d'autre (gauche et droite) a marqué sa présence sur le terrain. Le FFS, FLN, PT, TAJ, MPA et bien d'autres formations politiques occupent le terrain et multiplient les déclarations sur la conjoncture politique actuelle du pays. Pour le vieux parti de l'opposition FFS, son activité reste focalisée sur sa démarche de consensus national et les consultations que ses dirigeants mènent avec les autres partis politiques, toutes obédiences confondues.

La démarche du FFS qui a trouvé tant bien que mal un écho favorable auprès de certains partis, à l'image du FLN, TAJ et MPA (tous partis de droite), n'a pas en revanche trouvé d'oreille attentive du côté de l'opposition, y compris la Coordination nationale pour les libertés et la transition démocratique (CNLTD), dont fait partie le FFS, qui a vivement critiqué ce

projet que beaucoup de partis, à l'exemple du MSP, n'ont pas applaudi. Dans un compte rendu de sa rencontre avec une délégation du FFS, le MSP considère que l'initiative du vieux parti de l'opposition n'a pas apporté du nouveau par rapport aux démarches entreprises par l'opposition au sein de la Coordination nationale pour les libertés et la transition démocratique (CNLTD) et aussi à travers l'instance de concertation et de suivi. «Je pense qu'il vaut mieux qu'une décision commune soit prise concernant cette initiative», estime Abderrezak Mokri, président du MSP dans une déclaration à la presse.

«On doit répondre au pouvoir sur cette initiative parce que ce n'est pas celle du FFS», renchérit Sofiane Djilali, patron de Jil Jaddid.

L'ex-parti unique, par la voix de son secrétaire général, Amar Saâdani, s'est dit sans surprise, favorable à l'initiative du FFS.

Outre ses rencontres avec le FLN, RND, TAJ, le FFS, l'initiative du FFS peine à faire adhérer les autres partis qui affichent une certaine réticence vis-à-vis de cette démarche politique quali-

fiée de vague. Toujours dans ce registre, l'ambiance politique, nourrie ces derniers jours par la démarche du FFS et les consultations que mène le FLN avec la classe politique, d'autres partis tentent par ailleurs de meubler le champ politique tantôt par des sorties médiatiques, souvent par des communiqués de presse qui répercutent leurs opinions sur diverses questions d'ordre politique nationale et internationale. Avant-hier, le président du parti Tajamou Amal Jazair, Amar Ghoul, a animé une rencontre à Alger au cours de laquelle il a appelé les partis politiques et personnalités nationales à faire front uni pour préserver les acquis nationaux.

Les partis politiques au pouvoir ou de l'opposition ainsi que les personnalités politiques sont «appelés à s'unir afin de préserver les acquis nationaux», a affirmé Ghoul dans une conférence de presse animée au terme d'une rencontre avec les cadres de son parti à Alger. Abordant l'initiative du FFS portant organisation de la Conférence du consensus national, Ghoul a réitéré la disponibilité de son parti à y prendre part car, a-t-il

dit, similaire à la proposition faite par son parti lors de sa participation aux consultations sur la révision constitutionnelle. Au plan international, Ghoul a évoqué les conséquences désastreuses de ce qu'il a qualifié de «printemps sanglant».

Pour sa part, le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), Belkacem Sahli, a salué l'initiative de la tenue d'une conférence du consensus national, proposée par le FFS, qualifiant cette initiative de démarche louable. Le président du parti El Karama a, quant à lui, annoncé avant-hier à Oran, un projet de création d'une «alliance centriste».

«Nous avons entamé dernièrement des consultations avec d'autres partis centristes pour la constitution d'une nouvelle alliance», a indiqué Mohamed Benhamou. Enfin, la secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, a marqué sa sortie sur le terrain par un déplacement à Guelma d'où elle a souligné qu'«il n'y a pas de vacance de pouvoir dans notre pays et la question de la légitimité du chef de l'Etat a été tranchée par le peuple qui l'a élu». Y. M.

Sellal présent à la Grande commission mixte

Signature de treize accords avec le Qatar

Les travaux de la 5^e session de la Grande commission mixte algéro-qatarie, tenue hier, à Doha ont été couronnés par la signature de 13 documents (convention, mémorandums d'entente et programmes exécutifs) concernant plusieurs secteurs dont la Communication, le Tourisme, les Sports, la Jeunesse, l'Éducation, l'Enseignement supérieur et la Pêche.

La cérémonie de signature a été coprésidée par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal et le Premier ministre, ministre de l'Intérieur qatari, Cheikh Abdallah Ben Nasser Ben Khalifa Al-Thani. A cette occasion, une convention de coopération et d'échange d'informations a été signée entre l'agence Algérie presse service

«APS» et son homologue qatarie «Qana». Les deux parties ont également signé «un programme exécutif dans le domaine du tourisme, le premier du genre entre les deux pays, ainsi que les deuxièmes programmes exécutifs des accords de coopération dans les domaines de la jeunesse et des sports». Au volet Education, les deux pays ont signé «le quatrième programme exécutif de coopération dans le domaine de l'éducation et des sciences» et «le premier programme de coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur». «Le troisième programme exécutif de l'accord médiatique a également été signé à cette occasion». Concernant les ressources halieutiques, les deux parties ont

signé «le premier programme exécutif de coopération dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture du mémorandum d'entente sur les ressources halieutiques». Au plan culturel, il a été procédé à la signature du «deuxième programme exécutif dans le domaine culturel de la convention de coopération culturelle et artistique», de par la signature d'un «protocole de jumelage entre les bibliothèques nationales des deux pays» et d'un «mémorandum d'entente dans le domaine des ressources hydriques». Au volet administratif et douanier, l'Algérie et le Qatar ont signé «une convention bilatérale sur l'assistance administrative mutuelle pour une application idoine du code des douanes et la lutte contre les infractions doua-

nières». Par ailleurs, «les travaux de la 5^e commission ont été couronnés par la signature d'un mémorandum d'entente sur la protection du consommateur, le contrôle économique et la lutte contre la fraude commerciale». La séance a été clôturée par la signature par Sellal et son homologue qatari du procès-verbal de la 5^e commission de la Grande commission mixte algéro-qatarie. Tenue à huis clos, la séance d'ouverture élargie aux délégations des deux pays a été marquée par les allocutions de Sellal et de son homologue qatari et un exposé présenté par les présidents de la commission d'experts des deux pays.

Ahcene Hadjam / APS

LA QUESTION DU JOUR

La Constitution à l'épreuve du président

suite de la page Une

Le soutien d'Ennahda est normalement dû à Marzouki, qui cependant ne le lui a pas été offert en des termes dénués d'équivoque. On peut penser que c'est quand même lui que la mouvance Ennahda aura privilégié hier dimanche, jour du scrutin. Il reste qu'Ennahda n'avait pas voulu se lier les mains en appelant ouvertement à voter pour lui. Or, au point de vue institutionnel, ce n'est pas la même chose selon que c'est Marzouki, ou son rival direct, Essebsi, qui est élu président de la République. Si malgré tout c'est le premier qui l'emporte au bout du compte, les deux pôles de l'Exécutif, gouvernement d'une part, et président de l'autre, appartiendront vraisemblablement à deux bords politiques rivaux. Ceci dans l'hypothèse où le chef du gouvernement est issu de Nidaa Tounès, ce qui à son tour suppose que cette formation ait pu se forger une majorité pour gouverner, question non encore résolue on le sait. On attend précisément que les résultats de la présidentielle aident à la trancher, soit dans un sens favorable au parti vainqueur des législatives, mais qui néanmoins ne détient pas la majorité absolue, soit en faveur du camp minoritaire, centré sur Ennahda. Dans le cas où, en revanche, c'est le leader de Nidaa Tounès qui est élu, il faudra s'intéresser de près au rapport susceptible de s'établir entre le chef de l'Etat et le chef du gouvernement. Partout et toujours, le législateur propose, mais c'est la réalité qui en définitive dispose. A s'en tenir à la lettre de la Constitution, le nouveau régime tunisien est parlementaire. Ou plus exactement : plus parlementaire que présidentiel. C'est-à-dire pas purement parlementaire, comme en témoigne le fait que le président est élu au suffrage universel direct. Ce ne serait pas le cas dans un régime parlementaire. Avec l'élection ce dimanche du chef du parti majoritaire, qui sera le véritable chef de l'Exécutif, le président ou le chef du gouvernement ? On l'aura compris, c'est la nature du régime qui est ici en cause. Il est vrai que pendant toute la transition, on pouvait légitimement douter que ce soit les chefs de gouvernement qui détenaient la réalité du pouvoir, étant donné qu'ils avaient en Rached Ghannouchi leur chef politique, qui pour sa part n'exerçait aucune responsabilité officielle. De même, un dirigeant de Nidaa Tounès à la tête du gouvernement ne sera probablement perçu par personne comme ayant le pas sur Essebsi, dans la mesure où c'est lui qui a été élu dimanche dernier. M. H.

Première présidentielle pluraliste en Tunisie

Un scrutin «historique»

■ Une nouvelle page s'ouvre dans l'histoire de la Tunisie qui, pour la première fois, a librement procédé hier au premier scrutin présidentiel pluraliste depuis l'indépendance du pays en 1956, et choisi son 4^e Président parmi les 27 candidats en lice dont une femme.

Par Lynda Naili Bourebrab

Les Tunisiens se sont, en effet, rendus hier aux urnes pour désigner leur chef de l'Etat à la faveur de la première élection présidentielle démocratique, près de quatre ans après la chute du régime autoritaire de Zine El Abidine Ben Ali. Après une certaine appréhension «matinale», due à une timide influence dans les bureaux de vote, en ce sens

suprême, seuls trois d'entre eux semblent avoir intéressé les électeurs tunisiens. Il s'agit en premier lieu de Beji Caid Essebsi, dit BCE, candidat de Nidaa Tounès, suivi de Moncef Marzouki, chef d'Etat de transition, Hama Hammami, le candidat de la gauche, Mustapha Benjaafar, président du parti Ettakatol et également président de l'Assemblée constituante. Sachant qu'en l'absence d'une majorité absolue lors de ce 1^{er}



Phs. > DR.

et Moncef Marzouki. En effet, selon les sondages effectués ainsi que les spécialistes, en dépit de ses 87 ans, Essebsi, qui fut une figure marquante aussi bien des régimes Bourguiba que de Ben Ali, aurait des chances «relativement plus importantes» que son rival Moncef Marzouki, d'accéder au Palais présidentiel de Carthage, selon plusieurs observateurs de l'élection présidentielle en Tunisie.

Arguments avancés : BCE est porteur d'un «discours fédérateur», et pour beaucoup de Tunisiens est «capable» de relever les défis auxquels le pays est confronté, notamment celui sécuritaire et économique. Et pour cause, pour les plus de 5 millions d'électeurs tunisiens, le prochain président «doit être garant de l'unité nationale, capable de mettre de côté les différends politiques et de faire face aux défis socio-écono-

miques et sécuritaires que connaît le pays».

Ennahdha dans l'ombre, mais.....

En tous cas, cette bipolarité a réduit les chances des autres candidats d'accéder au Palais de Carthage et permis aux deux candidats de récolter davantage de voix, soit plus de 5 millions notamment auprès des courants libéraliste, gauche, démocratique et constitutionnel qui soutiennent Essebsi, alors que Marzouki bénéficie du soutien des courants salafiste et islamiste, outre la base militante du mouvement Ennahdha. Sauf que le secrétaire général du Mouvement Ennahdha et membre du nouveau Parlement, Ali Laarayedh, après avoir effectué son devoir électoral, dans une déclaration à l'Agence TAP a indiqué que «le mouvement n'hé-

sitera pas à changer ou à modifier sa position concernant l'élection présidentielle, au cas où il y aura un second tour de cette échéance». Estimant, en effet, que «le recours à un second tour de l'élection présidentielle est très probable», Ali Laarayedh précisera que le mouvement «examinera les résultats du premier tour et se concertera avec ses institutions pour prendre la décision finale». Pour rappel, ce scrutin présidentiel fait suite aux élections législatives du 26 octobre dernier plaçant en tête l'alliance laïque Nidaa Tounès, devant les islamistes d'Ennahdha qui avaient remporté celles de 2011. D'ailleurs, l'Assemblée constituante a tenu avant-hier sa dernière session, pour laisser la place à ce premier Parlement élu démocratiquement.

L. N. B.

où le taux de participation n'était que 11,85% à la mi-journée, un sursaut de l'électorat tunisien a fait grimper à 14 h le taux de participation à 32% sur l'ensemble du territoire tunisien, selon Kamel Toujani, membre de l'Instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE). En effet, à la mi-journée, le taux de participation a atteint à midi 11,85% dans le pays et 18,61% à l'étranger, selon l'ISIE, assurant que «les opérations de vote se déroulaient de façon calme dans les différents bureaux à travers le pays». Chafik Sarsar, directeur ISIE, a ajouté que pour des raisons sécuritaires et logistiques, il a été décidé d'écourter les opérations de vote dans 56 bureaux répartis dans les régions de Kasserine, Djendouba et El Kef qui sont des zones montagneuses et où il est difficile d'assurer la sécurité. La presse a fait remarqué, à ce propos, la faible participation des jeunes à l'opération électorale par rapport aux adultes et aux personnes âgées.

Caid Essebsi donné favori

Ainsi, avec Ennahdha dans l'ombre de ce scrutin, parmi les 22 prétendants à la magistrature

tour dont les résultats devraient être connus dans un délai de 48 heures, un 2^e tour est prévu pour fin décembre. Néanmoins, analystes et observateurs de la situation politique en Tunisie, même si leurs pronostics semblent portés sur le candidat de Nidaa Tounès ayant remporté les dernières élections législatives tenues fin octobre, ils évoquent tout de même un duel entre Beji Essebsi

Lancement d'une campagne

Sensibilisation aux accidents domestiques

Une campagne de sensibilisation contre l'asphyxie au monoxyde de carbone et les accidents domestiques a été lancée hier à Blida par les services de la direction de wilaya de la Protection civile, a-t-on appris auprès de la cellule de communication de ce corps constitué. Cette initiative, qui s'étalera jusqu'au 27 novembre en cours, est destinée aux élèves des troisième et quatrième années moyenne (4^e AM) et sera menée en coordination avec les services de la Sonelgaz, la direction de la santé et de la population (DSP), a-t-on ajouté de même source, précisant que des visites sont programmées dans des établissements scolaires dans les communes de Oued Djer, Blida, Djebabra, Ouled Yaiche, Mouzaia, Larbâa, Chiffa, Bouinane, Beni Mered et Hammam Melouane. Le choix des 3^e et 4^e AM a été dicté par le fait que les programmes

scolaires de ces années en sciences expérimentales et technologiques comportent des leçons sur les interactions chimiques, notamment les interactions des matières dont se dégage le monoxyde de carbone et d'autres types de gaz toxiques, a-t-on expliqué de même source. Des conférences thématiques seront présentées par des spécialistes au profit des élèves, des enseignants et des autres encadreurs des établissements scolaires, a-t-on encore indiqué, estimant que les catégories ciblées par cette campagne de sensibilisation auront, à leur tour, à «transmettre le message à leurs parents et proches». La campagne de sensibilisation touche de nouvelles cités où ont été relogées, récemment, plusieurs dizaines de familles, ainsi que des zones rurales qui enregistrent généralement une hausse des accidents domestiques (incendies, brûlures,

électrocution, etc.) et des cas d'asphyxie par le monoxyde de carbone, a-t-on souligné. Une femme âgée de 30 ans et ses deux jumeaux âgés de trois ans ont été sauvés de justesse, lundi dernier, d'une mort certaine par asphyxie au monoxyde de carbone, dans la localité de Oued Alleug, grâce à la prompt intervention des éléments de la Protection civile, rappelle-t-on. Cinquante-quatre personnes victimes d'asphyxie au monoxyde de carbone ont été secourues depuis janvier dernier dans 28 interventions effectuées, selon les statistiques de la direction de la Protection civile. En 2013, une personne est décédée suite à l'inhalation de monoxyde de carbone, relève la même source, ajoutant que 26 interventions avaient été effectuées par les pompiers à travers différentes localités de la wilaya.

Ouali Y.

Algérie-Union européenne

Benyounès : «L'accord d'association n'a pas eu l'effet escompté»

■ L'accord d'association Algérie-UE n'a pas eu l'effet escompté de promouvoir les exportations hors hydrocarbures et d'attirer les investissements étrangers, a affirmé le ministre du Commerce, Amara Benyounès, dans un entretien accordé à une revue du Parlement européen.



Ph/E. Soraya/A

Par Hocine Y./APS

Près de dix années après son entrée en vigueur, l'accord d'association Algérie-UE «n'a pas eu l'effet escompté, celui de promouvoir les exportations hors hydrocarbures et d'attirer les investissements directs étrangers (IDE), qui constituent pour l'Algérie deux objectifs motivant

la conclusion de tout accord de libre-échange», a relevé le ministre dans cette interview parue dans le dernier numéro de «The Parliament Magazine».

Pour M. Benyounès, trois faits majeurs ont marqué les échanges commerciaux algériens avec l'UE depuis la mise en œuvre de l'accord en 2005.

Il s'agit, selon lui, d'un «désé-

quilibre structurel» de la balance commerciale hors-hydrocarbures en faveur de l'UE avec un attrait «timide» des IDE européens, notamment ceux orientés vers l'exportation dans les branches industrielles et filières agroalimentaires.

Il a, ainsi, constaté que l'UE consolidait, depuis l'entrée en vigueur de cet accord, sa part du marché dans les importations algériennes, soit 52% en moyenne annuelle, et ce, malgré la concurrence ardue des produits du reste du monde.

Pour le ministre, une «analyse approfondie» est nécessaire pour dégager une «démarche cohérente et de rigueur» afin de faire évoluer cet accord vers un accord dynamique reflétant les objectifs de la politique économique algérienne.

En 2013, l'Algérie a importé auprès de l'UE pour 28,5 milliards de dollars et exporté pour 42,7 milliards de dollars.

Concernant les exportations hors hydrocarbures, le montant est passé de 552 millions de dollars en 2005 à 1,5 milliard de dollars en 2013, et sont constituées essentiellement des produits dérivés des mines et de l'énergie.

M. Benyounès a considéré que les multiples facteurs à l'origine de ce bilan étaient «endogènes et exogènes».

Tout en admettant que les facteurs internes sont liés à l'offre, il a cependant souligné que des facteurs externes «découragent» et, parfois, «freinent» les exportations algériennes.

Ces facteurs se résument notamment dans les conditions techniques et réglementaires «de plus en plus exigeantes et difficilement maîtrisables» par les opérateurs économiques algériens pour accéder au marché européen, ainsi que dans l'absence de connexion entre les PME algériennes et européennes pour favoriser les exportations.

Il s'agit aussi du manque d'investissements européens tournés vers l'exportation à destination du marché européen ou de proximité et, également, de l'érosion des préférences accordées par l'UE à l'Algérie dans le cadre des accords de libre-échange conclus par l'UE.

Le ministre a jugé que compte tenu de tous ces éléments et de la dynamique que connaît l'économie algérienne depuis une décennie, l'accord d'association, signé en décembre

2001, ne reflète plus les données économiques internes et le contexte économique régional et mondial.

H.Y./APS

Agriculture Peu d'engouement pour les assurances agricoles

LES AGRICULTEURS d'Aïn Témouchent affichent peu d'engouement pour une assurance auprès de la Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA), a fait savoir hier son directeur à Aïn Témouchent.

Sur 14 000 dont 9 000 détenteurs de la carte agricole dans la wilaya, seulement 850 ont contracté une police d'assurances CRMA depuis le début de l'année en cours dans le cadre du crédit RFIG, a indiqué Benguetat Abdelkader, en marge de journées portes ouvertes sur les assurances agricoles. «Néanmoins, ce chiffre est en augmentation, puisqu'il est passé de 300 fellahs en 2012 à 800 en 2013 et 850 en 2014», a-t-il souligné, ajoutant que le même constat est relevé chez les éleveurs bovins où seulement neuf contrats ont été signés et les viticulteurs (10 contrats).

Pour la viticulture, sept fermes pilotes d'Aïn Témouchent, Tlemcen et Sidi Bel-Abbès se sont assurées, en 2013, pour un montant de 2,8 millions DA, en dépit des multiples avantages et facilités accordés par l'Etat à ce genre d'assurances, notamment une réduction de 40% pour ceux qui s'acquittent en cash de leur contrat et de 50% à terme pour les éleveurs. Par ailleurs, une assurance agricole dite «multirisques agricoles» couvre les produits agricoles, les bâtiments, le matériel et les travailleurs, a-t-il encore indiqué.

Afin de mettre un terme à cette réticence, la CRMA organise ces journées portes ouvertes du 23 au 27 novembre, pour promouvoir les assurances agricoles qui sont ignorées par les fellahs et sensibiliser autour de l'opportunité de contracter les polices d'assurances disponibles, a ajouté le même responsable tout en rappelant la mésaventure des maraîchers de la daïra de Oulhaça en 2013, qui n'avaient pas assuré leur production entièrement dévastée par les intempéries et les inondations. «Pourtant, il existe chez nous des assurances susceptibles de couvrir ce genre de désagréments, à l'instar des garanties grêle et incendie», a-t-il déclaré.

Kheil H.

Durant les 10 premiers mois de 2014

Excédent commercial de près de six milliards de dollars

Lexcédent commercial de l'Algérie s'est établi à 5,86 milliards de dollars (mds usd) durant les dix premiers mois de l'année 2014, contre 7,63 mds usd à la même période de 2013, soit une baisse de plus de 23%, a appris hier l'APS auprès des Douanes algériennes.

Si les exportations ont marqué une légère hausse par rapport à la même période de l'année précédente, les importations ont, cependant, augmenté à un rythme plus important que celui des ventes algériennes à l'extérieur, constate-t-on à la lecture des chiffres du Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnis).

Ainsi, de janvier à octobre 2014, les exportations de l'Algérie se sont établies à 54,46 mds usd contre 53,89 mds usd à la même période de 2013 (hausse de 1,04%), précise le Cnis.

Quant aux importations, elles ont augmenté à 48,6 mds usd contre 46,25 mds usd (hausse de 5,1%), précise la même source. Ces résultats se sont traduits par une baisse de 5 points du taux de couverture des importations par les exportations en s'établissant à 112% contre 117% durant les dix premiers

mois de 2013. Les hydrocarbures ont continué à représenter l'essentiel des ventes algériennes à l'étranger avec une part de 95,86% du volume global des exportations, soit près de 52,21 mds usd durant les dix premiers mois de 2014 contre 52,15 mds usd à la même période de l'année dernière.

Les recettes des exportations des hydrocarbures ont ainsi enregistré une légère amélioration de l'ordre de 0,11%, malgré la poursuite de la chute des prix du pétrole durant ces derniers mois à moins de 80 dollars.

La combinaison de l'abondance de l'offre mondiale du brut avec une demande pétrolière qui peine à progresser et un regain de vigueur du dollar par rapport à l'euro a provoqué une forte chute des cours du brut dès l'été dernier.

Depuis le 1^{er} janvier dernier, la baisse des cours mondiaux de brut a atteint plus de 11%.

Quant aux exportations hors hydrocarbures, qui ont représenté 4,14% du montant global des exportations algériennes, elles ont atteint près de 2,25 mds usd durant les dix premiers mois de 2014. La composition des exportations hors hydrocarbures s'est

répartie entre le groupe des demi-produits (1,88 milliard usd), les biens alimentaires (250 millions usd), les produits bruts (92 millions usd), les biens d'équipements industriels (15 millions usd) et les biens de consommation non alimentaires (8 millions usd).

Pour les importations, deux groupes de produits ont enregistré des baisses : celui de l'énergie et lubrifiants (-41,53%) dont la facture s'est chiffrée à 2,23 mds usd et les biens de consommation non alimentaires (-7,07%) qui ont totalisé 8,68 mds usd.

Par contre, les marchandises qui ont enregistré une hausse des importations ont porté sur les produits alimentaires avec 9,49 mds usd (+17,86%), les biens d'équipements industriels avec 15,46 mds usd (+14,50%) et les biens d'équipement agricoles avec 532 millions usd (+28,5%).

Les cinq premiers clients de l'Algérie ont été l'Espagne (7,76 mds usd), l'Italie (7,11 mds usd), la France (5,33 mds usd), la Grande-Bretagne (4,83 mds usd) et les Pays-Bas (4,18 mds usd).

Quant aux principaux fournisseurs de l'Algérie, la Chine vient en tête (6,78 mds usd), suivie de

la France (4,42 mds usd), l'Italie (4,22 mds usd), l'Espagne (4,20 mds usd), l'Allemagne (3,15 mds usd) et les Etats-Unis (2,27 mds usd).

Pour ce qui concerne la balance commerciale du seul mois d'octobre 2014, l'Algérie a réalisé un excédent de 822 millions usd contre 1,03 milliard usd sur le même mois de 2013, soit une diminution de plus de 20%.

Les exportations, durant ce même mois, ont totalisé 5,43 mds usd contre 5,35 mds usd, en hausse de 1,42% durant la même période de comparaison.

Les importations ont également connu une augmentation qui a été de 6,54% en passant de 4,33 mds usd à 4,61 mds usd.

Cette tendance à la hausse des importations s'est répercutée sur le taux de couverture de ces dernières par les exportations, passant de 124% en octobre 2013 à 118% sur le même mois de 2014.

L'Algérie avait réalisé un excédent commercial de 11,06 mds usd en 2013, contre 21,49 mds usd en 2012, en baisse de plus de 48%, rappelle-t-on.

Tahar Ch

«Le régime de croissance actuelle a atteint ses limites»

Benachenhou recommande la réduction des investissements publics

■ Pour changer la structure actuelle de l'investissement, Benachenhou recommande de développer l'investissement marchand, de diversifier le secteur financier, de revoir la politique de logement, d'améliorer et d'imposer de la rigueur dans les politiques de dépense publique.

Par Tarek D.

L'économiste et ancien ministre des Finances, Abdelatif Benachenhou a appelé samedi à Alger à la révision de la structure de l'investissement en Algérie, dominée largement par le financement public affirmant que cette démarche vise à instaurer un nouveau régime efficient de croissance économique. Intervenant lors d'une conférence organisée par l'Association des diplômés de l'Institut de financement du développement du Maghreb arabe (Adifid) sur la politique de croissance en Algérie, Benachenhou a estimé que l'efficacité du capital de l'investissement public était «très faible».

Pour lui, la relation entre le taux d'investissement public, qui avoisine les 60% du montant global de l'investissement en Algérie, et celui de la croissance économique «n'est pas normale». Il considère que les efforts de financement public stimulent plutôt la croissance économique des partenaires de l'Algérie et qui sont, par conséquent, peu bénéfiques pour l'économie du pays, car les grands projets d'infrastructures

Sellal s'entretient avec l'Emir du Qatar

LE PREMIER ministre, Abdelmalek Sellal, s'est entretenu dimanche matin à Doha (Qatar) avec l'Emir du Qatar, Cheikh Tamim Ben Hamad Al-Thani. Les entretiens se sont déroulés en présence des ministres de l'Energie, Youcef Yousfi, de l'Industrie et des mines, Abdeslam Bouchouareb, et du ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel.

Abdelmalek Sellal est arrivé samedi à Doha dans le cadre d'une visite de travail au cours de laquelle il coprésidera avec son homologue qatari, Cheikh Abdallah Ben Nasser Ben Khalifa Al-Thani, les travaux de la 5^e session de la Haute commission mixte algéro-qatarie. La visite devra être sanctionnée par la signature de 15 documents (accords, mémorandums d'entente et programmes exécutifs).

Par ailleurs, le Premier ministre procédera à l'inauguration du nouveau siège de l'ambassade d'Algérie à Doha avant de rencontrer des membres de la communauté algérienne établie dans ce pays.

R. E.

sont réalisés par des entreprises étrangères. L'Algérie souffre, par ailleurs, de la non-exploitation de ses outils de production notamment dans le secteur des hydrocarbures, selon Benachenhou qui explique que les capacités de liquéfaction de gaz sont utilisées à hauteur de 60% seulement.

Evoquant le problème de la rentabilité des investissements dans ce secteur, l'économiste estime qu'«à chaque fois que Sonatrach développe sa production, elle perdait de l'argent» et que 40% de la production de ce groupe est actuellement commercialisée sur le marché local et à des prix subventionnés.

Cette situation «paradoxe», a-t-il poursuivi, entraînera des fragilités fiscales, patrimoniales, et d'emploi appelant à être «très prudent» dans les prochains programmes de développement

économique. «Le régime de croissance actuelle a atteint ses limites», avertit Benachenhou. «Mais pour le changer, il faut d'abord prendre conscience de cette situation.»

Pour changer la structure actuelle de l'investissement, Benachenhou recommande de développer l'investissement marchand, de diversifier le secteur financier, de revoir la politique de logement, d'améliorer l'attractivité de l'investissement dans le secteur énergétique et d'imposer de la rigueur dans les politiques de dépense publique.

Répondant à une question sur les conséquences de la chute des prix de pétrole sur l'économie nationale, l'économiste a appelé à un débat ouvert serein sur les priorités à suivre en matière de dépenses en cas de difficultés budgétaires dans les années prochaines.

T. D. /APS



Ph. > DR.

Haute commission mixte algéro-qatarie

Quinze accords en attente de signature

La forte chute des prix du pétrole depuis cet été reflète d'importants changements structurels du marché, induits par une envolée de l'extraction de pétrole de schiste aux Etats-Unis et un ralentissement de la croissance mondiale, relèvent des analystes. Tous les observateurs sont en effet unanimes à reconnaître qu'une nouvelle page s'ouvre sur le marché pétrolier: la banque allemande Commerzbank fait état d'un «changement de paradigme», l'américaine Goldman Sachs parle d'un «nouvel ordre pétrolier» tandis que l'Agence internationale de l'Energie (AIE) évoque un «nouveau chapitre dans l'histoire des marchés pétroliers». «On entre aujourd'hui dans une nouvelle phase, avec d'un côté une offre qui a été stimulée, en particulier les pétroles de schiste en Amérique du Nord, et de l'autre côté un ralentissement de la demande par érosion lente à cause du niveau élevé des prix puis, plus récemment, à cause d'une conjoncture macroéconomique particulièrement dégradée», explique Frédéric Lasserre, président de la société de

gestion Belaco Capital. Ainsi, «des années de prix élevés (le Brent oscillait grosso modo entre 100 et 120 dollars depuis 2011, ndr) ont permis à des technologies innovantes de libérer d'énormes ressources en Amérique du Nord et peut-être bientôt ailleurs», rappelle l'AIE dans son dernier rapport mensuel. Cette énorme progression équivaut à l'arrivée sur le marché d'un nouveau producteur de pétrole de la taille de l'Irak et du Qatar réunis, calculent les économistes de Commerzbank. Ainsi, comme le souligne Edward Morse de chez Citi, «la croissance de la production américaine est devenue un facteur géopolitique critique sur les marchés pétroliers». Le pays a d'ailleurs accédé cette année au statut de premier producteur mondial d'hydrocarbures liquides, détrônant l'Arabie saoudite, leader historique. L'impact de cette croissance se fait de manière indirecte, en réduisant de façon spectaculaire les besoins d'importations des Etats-Unis et en forçant leurs fournisseurs à se trouver d'autres débouchés, ce qui attise la lutte pour les parts de marchés

ailleurs dans le monde. Une bataille qui se profile déjà, au sein de l'Opep, où les pays du Golfe, qui assurent les deux tiers des exportations de l'organisation pétrolière, restent réticents à une réduction de leur production pétrolière pour enrayer la chute des prix (-30% depuis juin) sans maintien de leur part dans un marché hautement concurrentiel, estiment des analystes. Pour l'économiste saoudien Abdulwahab Abu-Dahesh, «la réduction de la production signifie la perte de ces parts». «Les pays du Golfe ont plus d'intérêt à batailler pour les parts de marché et à refuser la réduction de la production. Cela poussera les prix à la baisse, mais éliminera ceux qui produisent à des coûts importants», souligne M. Abu-Dahesh. Sur le long terme, le patron de Belaco Capital, prévoit un phénomène d'ajustement exactement inverse de celui connu dans la phase de hausse, c'est-à-dire un ralentissement des investissements dans les capacités nouvelles et puis une reprise de la demande grâce à des prix sensiblement moins élevés».

Amine Gh.

Changes

L'euro termine la semaine sous 1,24 dollar

L'euro a clôturé la semaine sous la barre de 1,24 dollar vendredi, plombé par les déclarations du président de la Banque centrale européenne (BCE) Mario Draghi signalant de possibles mesures supplémentaires de soutien à l'économie, à la peine, de la zone euro.

La monnaie européenne valait 1,2390 dollar vendredi soir, contre 1,2540 dollar jeudi soir. Elle reculait face à la monnaie nippone, à 145,88 yens contre 148,25 yens jeudi, ainsi que le dollar, qui s'échangeait à 117,75 yens contre 118,22 yens.

Vendredi, l'euro «a flirté avec son niveau le plus bas en deux ans atteint récemment (1,2358 dollar le 7 novembre) après une nouvelle salve de rhétorique très accommodante

de la part du patron de la BCE laissant anticiper des mesures d'assouplissement monétaire encore plus fortes», a souligné un analyste de Western Union Business Solutions. La perspective de voir la BCE procéder à des rachats d'actifs comme des obligations d'Etat de pays de la zone euro en difficulté pèse sur l'euro, car ces actifs sont considérés comme risqués et parce que ces rachats seraient équivalents à des injections de liquidités dans le système financier, ce qui aurait pour effet de diluer la valeur de la devise. Le dollar restait de son côté soutenu par la publication jeudi de données économiques encourageantes aux Etats-Unis, qui «laissent penser que la Réserve fédérale va bien relever ses taux d'intérêt l'an prochain, un resserrement

de politique monétaire qui contraste nettement avec le reste du monde, la majorité des banques centrales étant contraintes de conserver une approche très accommodante», a souligné l'analyste. De son côté, la livre britannique montait face à la monnaie unique européenne, à 79,16 pence pour un euro, mais baissait face au dollar, à 1,5651 dollar pour une livre. La devise suisse se stabilisait face à l'euro, à 1,2011 franc suisse pour un euro, et baissait face au billet vert, à 0,9693 franc suisse pour un dollar. La devise chinoise a terminé à 6,1248 yuans pour un dollar, contre 6,1248 yuans la veille. L'once d'or a fini à 1.203,75 dollars au fixing du matin, contre 1.190 dollars jeudi soir.

H. B.

El Bayadh

Deux nouvelles unités de la Protection civile mises en service

■ Ces deux nouvelles structures, dotées des moyens d'intervention nécessaires pour les évacuations et autres incendies, sont encadrées par trente agents.

Par Farès G.

Deux nouvelles unités de la Protection civile (PC) viennent d'être mises en service dans les communes de Rogassa et Bousemghoune, dans la wilaya d'El-Bayadh, a-t-on appris samedi des responsables du secteur.

Ces deux nouvelles structures qui ont été dotées des moyens d'intervention nécessaires pour les évacuations et autres incendies, sont encadrées par 30 agents, a indiqué le directeur de la Protection civile de la wilaya.

Sadek Hadj Saddouk a précisé que la réalisation de ces deux

unités s'inscrit au titre du programme du secteur portant redéploiement des structures de la PC à travers les différentes dairas d'El Bayadh et la consolidation des actions de proximité du secteur en vue d'assurer une rapide intervention dans d'éventuelles situations. L'unité de Bousemghoune revêt une importance particulière dans la région, eu égard à sa mission de protection des palmeraies de la région, en proie souvent aux incendies. Elle est aussi appelée à renforcer les efforts de l'unité secondaire de la commune de Chellala, jouxtant le tronçon routier reliant El-Bayadh et Béchar qui connaît



Ph. DR

également des accidents routiers, a-t-on ajouté de même source. L'unité de Rogassa devra, de son côté, assumer plusieurs missions sur la RN-107, entre El Bayadh et Tiaret, en plus de la couverture des régions de Cheguig, Stiten et Rogassa, notamment en période estivale où il est relevé des cas d'envenimation scorpionnique.

Le secteur de la Protection civile sera également renforcé l'année prochaine d'un poste avancé de la PC sur la RN-06, entre Bougtob et El-Bayadh notamment, tronçon réputé pour ses multiples points noirs, causes de plusieurs accidents de la circulation, a relevé le même responsable.

F. G./APS

Laghouat

Campagne de vaccination du cheptel contre la brucellose

La campagne de vaccination contre la brucellose a touché jusqu'ici un cheptel de 52 045 têtes de bétail dans la wilaya de Laghouat, a-t-on appris samedi auprès des services vétérinaires de la wilaya.

Lancée au premier trimestre de l'année en cours et s'étalant jusqu'à décembre prochain, cette campagne de vaccination contre la brucellose a touché 38 891 têtes d'ovins et 13 154 caprins, a précisé l'inspecteur vétérinaire,

Katia Benabdeljalil. Quarante-cinq vétérinaires, du secteur privé et public, exerçant à travers la wilaya de Laghouat ont été mobilisés pour réussir cette campagne préventive de vaccination, a-t-elle ajouté. La campagne de vaccination contre la clavelée a ciblé près de 420 000 têtes de bétail, alors que la vaccination contre la fièvre aphteuse a concerné 4 166 têtes de bovins, a-t-elle fait savoir.

Les services vétérinaires, en coordination avec les communes, animent des campagnes de sensibilisation destinées aux éleveurs actives à travers la wilaya de Laghouat.

Cette wilaya à vocation pastorale, qui compte une richesse animale de plus de 1,6 million de têtes de bétail, constitue aussi un espace ouvert aux déplacements de cheptels inter-wilayas, selon la même source.

Hassan B.

El Khroub

Seuls quatre commerçants occupent leur box dans le marché

Quatre seulement sur les 35 commerçants ayant bénéficié, durant le dernier mois de ramadhan, d'un box au nouveau marché de proximité de la cité des 1 200 logements, à El Khroub, ont entamé leur activité, a-t-on constaté samedi.

Contactée à ce sujet,

l'Assemblée populaire communale (APC) d'El Khroub a indiqué, par la voix de son vice-président Amar Hemaïzia, avoir «mis en demeure les bénéficiaires en question pour ouvrir de suite leurs locaux».

Cette procédure réglementaire sera «suivie d'une deuxième mise

en demeure puis d'une troisième avant l'annulation pure et simple des décisions d'attribution», a averti M. Hemaïzia, soulignant que d'autres jeunes commerçants, «plus motivés, plus entrepreneurs et ayant réellement besoin de travailler» bénéficieront, le cas échéant, des box res-

tés inoccupés. La commune d'El Khroub a bénéficié, au titre du programme national de résorption du commerce informel, d'un projet portant sur la réalisation d'une quinzaine de marchés couverts de proximité, a rappelé la même source.

Nawel O.

Médéa

Vingt-trois cas d'asphyxie au monoxyde de carbone en dix mois

Vingt-trois cas d'asphyxie au monoxyde de carbone, dont un a causé la mort d'une personne, ont été enregistrés dans la wilaya de Médéa depuis le début de l'année, a-t-on appris samedi auprès de la Protection civile.

Ce bilan est en légère baisse par rapport à l'année 2013 où 25 cas d'asphyxie au monoxyde de carbone avaient été recensés par ces mêmes services, qui n'ont déploré aucun décès parmi la trentaine de personnes sauvées «in extrémis» d'une mort certaine, grâce à l'intervention rapide des secours, a-t-on précisé. Pour réduire davantage le nombre d'accidents et préserver la vie des citoyens, une semaine d'information et de prévention contre ce «tueur silencieux» a été lancée dernièrement par la direction locale de la Protection civile, en collaboration avec la Société de distribution de l'électricité et du gaz de Médéa et la direction de l'Education, a indiqué la même source.

Outre des journées «Portes ouvertes», qui ont lieu jusqu'au 27 du mois courant au sein des différentes unités d'intervention de la

Protection civile, des équipes mobiles vont sillonner les localités rurales récemment raccordées au réseau de gaz naturel, afin d'informer les nouveaux abonnés sur les conditions d'utilisation de cette énergie et les règles de conduite à tenir lors de l'installation des appareils domestiques ou en cas d'accidents, a-t-on précisé.

Des cours de prévention seront également dispensés dans les établissements éducatifs du chef-lieu de wilaya afin d'inculquer aux élèves une culture préventive susceptible de contribuer à réduire les risques d'accidents domestiques pouvant entraîner des décès, a fait remarquer la même source.

R.R.

Tissemsilt

Douze personnes blessées dans deux accidents de la circulation

DOUZE PERSONNES ont été blessées dans deux accidents de la circulation distincts, survenus vendredi soir dans la wilaya de Tissemsilt, a-t-on appris samedi auprès des services de la Protection civile. Le premier accident a eu lieu sur le tronçon de la RN 14 reliant les communes de Theniet El Had et Youssoufia, suite au dérapage d'un véhicule dans un virage dangereux, faisant cinq blessés transférés vers le service des urgences médicales de l'établissement public hospitalier de Theniet El Had.

L'autre accident s'est produit dans la zone de Bouacha sur la RN 19, entre les communes de Tissemsilt et Lardjem, suite à une collision entre deux véhicules roulant en sens inverse, causant sept blessés âgés entre 15 et 62 ans, transférés vers le service des urgences médicales de l'EPH de Tissemsilt, selon la même source, qui a rassuré que les blessés étaient hors de danger.

En bref...

Guelma Trois blessés dans un incendie

TROIS PERSONNES ont été blessées, samedi, lors d'un incendie qui a pris sur une conduite de gaz naturel, à proximité de la résidence universitaire Ahmed-Cherif-Habbache, à Guelma, a-t-on constaté. Les blessés, dont l'état n'inspire pas d'inquiétude, ont été évacués vers l'hôpital Hakim-Okbi de Guelma, a indiqué le lieutenant Nouredine Bouchair, de la direction de wilaya de la Protection civile, qui a souligné que la situation était «maîtrisée», les habitants de la zone «ne risquaient plus rien». Le feu a pris en milieu de journée sur une conduite de 200 mm de diamètre approvisionnant en gaz naturel un quartier d'extension de la ville, le POS sud.

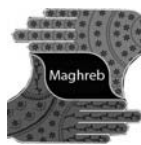
Tizi Ouzou Une récolte de 59 000 quintaux de pomme de terre

UNE RÉCOLTE prévisionnelle de 59 000 quintaux de pomme de terre d'arrière-saison est attendue à Tizi-Ouzou courant décembre prochain, apprend-on samedi auprès de la direction des services agricoles (DSA) de la wilaya. Cette récolte est attendue sur une superficie de 278 ha avec un rendement prévisionnel pouvant atteindre les 210 qx/ha, au niveau des périmètres de Draa Ben Khedda, Draa El Mizan, Mekla, Bouzequene et Tizi-Ouzou, a indiqué le responsable de la production végétale à la DSA, Abdelkrim Kouraba.

Aïn Defla Opération d'aménagement du siège de l'APC

UNE OPÉRATION d'aménagement du siège de l'APC de Aïn Defla sera lancée durant les semaines à venir, a-t-on appris samedi auprès du P/APC du chef-lieu de wilaya. Une enveloppe financière de 50 millions DA est allouée à cette opération devant permettre d'améliorer le service public à l'adresse du citoyen, de même qu'elle assurera de meilleures conditions de travail au personnel, a déclaré Ahmed Khelifi.

R.R.



Libye

Près de 800 migrants secourus par la marine

■ Les autorités maritimes italiennes avaient déjà secouru plusieurs milliers de migrants depuis le début de la semaine.

Par Ahmed T.

Un total de 796 immigrants, en difficulté en Méditerranée sur plusieurs embarcations, ont été sauvés par les marines italiennes et libyennes, ont indiqué samedi les gardes-côtes des deux pays. Dans un premier temps, 520 immigrants ont été secourus par le bâtiment italien *Gregoretti*, qui se trouvait dans le corridor marin entre la Libye et la Sicile pour y surveiller la pêche, selon un communiqué des gardes-côtes italiens.

Plusieurs appels, captés par un centre opérationnel basé à Rome, avait été lancés via des téléphones cellulaires depuis des canots pneumatiques en route vers la Sicile.

Puis 78 et 93 immigrants ont été mis en sécurité quand le



Gregoretti a mis le cap à 60 milles marins (111 km) au nord de Tripoli pour rejoindre deux autres navires marchands, qui avaient répondu à d'autres appels de détresse.

Un des immigrants a affirmé que son frère était disparu en mer. Ce dernier n'a pas été retrouvé malgré les recherches aussitôt entreprises par les trois bateaux. La marine libyenne a

annoncé avoir secouru vendredi 105 immigrants, dont l'embarcation était tombée en panne à 10 milles marins au large de Garabulli, à une cinquantaine de kilomètres à l'est de Tripoli.

Selon le porte-parole de la marine libyenne, le colonel Ayoub al-Kassem, «*tous les rescapés étaient en bonne santé*». Les nationalités des immigrants n'ont pas été révélées.

Les autorités maritimes italiennes avaient déjà secouru plusieurs milliers de migrants depuis le début de la semaine.

L'annonce de l'abandon progressif du dispositif de secours «*Mare Nostrum*», mis en place par la marine italienne il y a un an, ne semble pas dissuader les migrants. Depuis l'été 2013, l'Italie est confrontée à des arrivées massives : près de 8 000 au

premier semestre 2013, 35 000 au second, 65 000 au premier semestre 2014 et le total de cette année est déjà estimé à plus de 150 000, soit une moyenne de 400 personnes par jour.

L'explosion des départs est facilitée par l'anarchie qui règne en Libye, mais beaucoup y ont vu aussi un effet «*d'appel*» de «*Mare Nostrum*», mise en place par l'Italie après deux naufrages dramatiques en octobre 2013.

Faute de moyens, «*Mare Nostrum*», dénoncée par l'Allemagne comme «*un pont vers l'Europe*», est en train de céder le pas à «*Triton*», une opération européenne de contrôle des frontières beaucoup plus limitée. **A. T. / APS**

Valls : «La Libye est le sujet de préoccupation majeure»

Le Premier ministre français, Manuel Valls, a affirmé, samedi à N'djamena (Tchad), que le sud libyen était «*le sujet de préoccupation majeure*» dans la lutte contre les groupes armés au Sahel.

«*Le sud de la Libye est le sujet de préoccupation majeure dans la lutte contre les groupes armés, notamment pour la France, le Tchad et "les pays qui sont en première ligne"*», a déclaré Manuel Valls, qui est arrivé vendredi à N'djamena et qui s'est entretenu samedi matin avec le chef de l'Etat driss Déby Itno.

«*Nous regardons d'ailleurs avec attention et inquiétude les liens aujourd'hui entre ces groupes terroristes non déclarés et Daech*

(organisation autoproclamée "Etat islamique") à travers toute une série de communiqués de ces derniers jours et de ces dernières semaines», a-t-il souligné à l'issue de son entretien avec le président tchadien.

Selon des informations de presse, des éléments armés liés à Daech auraient envahi la ville de Derna, dans l'est de la Libye.

«*Cette situation nous préoccupe et c'est dans cette perspective que nous devons agir ensemble avec le Tchad et le Niger*», a ajouté le Premier ministre, qui devait se rendre hier à Niamey.

«*J'ai entendu (...) des déclarations d'allégeance (à Daech) de groupes qui sont aussi bien au nord qu'au sud de la Libye. (...) De*

même nous savons parfaitement (...) que des individus qui sont aujourd'hui en Syrie et en Irak peuvent demain revenir dans cette région», a précisé Manuel Valls.

«*Le président de la République François Hollande a tout à fait eu raison d'indiquer que c'était (la Libye) sans doute le sujet principal, pas seulement des semaines et des mois qui viennent mais des années qui viennent*», a-t-il souligné.

Mercredi, les Etats-Unis avaient déjà exprimé leur «*inquiétude*» au sujet d'informations selon lesquelles des combattants extrémistes ayant avoué avoir des liens avec Daech déstabiliseraient l'est de la Libye.

Zaid T.

Sahara occidental

Aminetou Haidar condamne les arrestations arbitraires

L'activiste sahraouie et présidente du groupe CODESA, M^{me} Aminetou Haidar, a condamné vendredi les arrestations arbitraires, la torture et l'usage de la violence par le Maroc contre la population sahraouie dans les territoires occupés du Sahara occidental.

M^{me} Haidar, qui se trouve à Fuerteventura, a considéré cette ville de «*maison de tous les Sahraouis, une terre canarienne, qui a toujours exprimé sa solidarité avec le*

peuple sahraoui», a rapporté le quotidien espagnol, *Eldiario.es*. Elle a également appelé l'ONU à «*établir un mécanisme de surveillance compétent et efficace pour le respect des droits humains des Sahraouis*», regrettant que la mission des Nations unies pour le référendum au Sahara occidental (Minurso), créée en 1991, «*ait échoué de surveiller et protéger nos droits de l'homme*». S'agissant des ressources naturelles, M^{me} Haidar a relevé que «*toute exploitation*

des ressources naturelles est illégale» parce que ces ressources devraient être sous la souveraineté du peuple sahraoui. «*Ce pillage se produit avec la complicité des partenaires occidentaux du Maroc, dont l'Espagne*». M^{me} Haidar se remémore de la date de son arrestation par le Maroc, «*le 21 novembre, est un jour que je ne peux pas oublier, car à cette date il y a 27 années, j'étais emprisonnée par le régime marocain*». **Sadek L. / SPS**

Mauritanie

Un délinquant poignarde un radiologue dans un hôpital

Le radiologue de l'hôpital de l'Amitié qui était en service, ce samedi, a failli être poignardé dans le dos par un délinquant (L.O.A) vers 10 h, nous apprend une source hospitalière au sein de l'hôpital. Au moment de lever son arme pour passer à l'action, le radiologue le tape sur la tête avec une chaise avant d'appeler

les agents qui sont venus l'arrêter pour le remettre à un policier qui était sur les lieux. Ce dernier le conduit au commissariat de police Arafat 2.

Le récidiviste en état d'ivresse était passé par le portail de la structure hospitalière, poignard dans la main, sans attirer l'attention de l'équipe de la MSP qui

assure la sécurité de l'hôpital, qui pourtant était présente, ajoute notre source.

Selon nos informations, les personnels des centres hospitaliers de Nouakchott se plaignent depuis quelque temps des prestations des agents des sociétés de sécurité. Ils leur reprochent de ne pas être en mesure d'as-

surer la sécurité correctement à l'extérieur et à l'intérieur des services. Il faut signaler que l'hôpital de l'Amitié et celui de Cheikh Zayed se trouvent dans des quartiers périphériques de Nouakchott, où germent les bandes d'agresseurs qui sont formées par des repris de justice.

Miss monde «Muslimah» Une Tunisienne remporte le concours

UNE INFORMATICIENNE

tunisienne, Fatma Ben Guefrache, a remporté, vendredi en Indonésie, l'élection de «*Miss monde Muslimah*», présentée comme une riposte aux concours de beauté occidentaux. «*Puisse Allah Tout-Puissant m'aider dans cette mission et libérer la Palestine, s'il vous plaît, s'il vous plaît, libérez la Palestine et le peuple syrien*», a déclaré la gagnante de 25 ans, en pleurs, au moment de recevoir son prix, notamment une montre en or et le petit pèlerinage à La Mecque. Les 18 finalistes ont défilé en robes scintillantes sur fond de temples hindouistes par l'Unesco, dans le plus grand pays musulman au monde. Mais il ne s'agissait pas que d'une affaire de beauté. Elles devaient porter le voile et étaient jugées non seulement sur leur apparence mais aussi sur leur capacité à réciter les versets du Coran et leurs vues sur l'islam dans le monde moderne. Les épreuves finales étaient organisées près des temples hindouistes de Prambanan, un site inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco. C'est délibérément que les organisateurs ont choisi un site hindouiste : il s'agit de montrer la tolérance de l'islam envers les autres religions, ont-ils dit. En 2013, la troisième édition de ce concours avait attiré l'attention de la presse mondiale, lorsque ses promoteurs l'avaient présenté comme un pied de nez à la finale du concours Miss Monde. Celle-ci se tenait à peu près au même moment sur l'île de Bali, au grand dam d'une frange dure d'islamistes qui avaient dénoncé un «*concours de prostituées*». Dans un souci d'apaisement, les organisateurs avaient d'ailleurs passé par pertes et profits le fameux défilé en bikini. **Agence**



Nucléaire

L'Iran envisage de prolonger les négociations

■ L'Iran et les grandes puissances ont repris leurs pourparlers hier à Vienne pour tenter d'arracher un accord *a minima* sur le dossier nucléaire, Téhéran n'excluant pas de prolonger les négociations nucléaires pendant six à douze mois en cas d'échec.

Par Ali O.

Les chefs de la diplomatie américaine et iranienne, John Kerry et Mohammad Javad Zarif, ont entamé hier matin leur cinquième face-à-face depuis jeudi soir, sous l'égide de la négociatrice européenne Catherine Ashton.

Leur homologue russe Sergueï Lavrov est attendu dans la soirée dans la capitale autrichienne, pour tenter de débloquer les débats. En revanche, la présence attendue du chef de la diplomatie française, Laurent Fabius, n'a pas encore été confirmée. Alors que plus personne ne croit à la possibilité d'un accord complet d'ici lundi, Téhéran et le «5+1» (Chine, États-Unis, France, Russie, Royaume-Uni et Allemagne) s'efforcent d'arracher au moins un accord de principe. Mais même cette perspective est incertaine en raison des "divergences importantes" qui subsistent.

Dans ce contexte, l'Iran a fait savoir hier qu'il souhaitait laisser la porte ouverte à la discussion en cas d'échec, en prolongeant les conditions de l'accord intérimaire de Genève de novembre 2013, dans ce dossier source de tensions internationales depuis plus de dix ans.

«Il faut absolument éviter un climat de confrontation avec une escalade de part et d'autre. Par



Ph. > D. R.

exemple, qu'on réponde à de nouvelles sanctions par un développement du programme nucléaire. Il faut éviter cela», a assuré une source iranienne à l'AFP.

«Nous préférons bien sûr une entente politique générale mais si nous n'y arrivons pas (...) une prolongation de l'accord de Genève sera le moindre mal», a confié cette

source, précisant que cela pouvait «être pour une durée de six mois ou d'un an».

L'accord intérimaire de Genève, signé en novembre 2013, prévoit le gel d'une partie des activités nucléaires de l'Iran contre une levée partielle des sanctions internationales, de façon à offrir un cadre favorable aux négociations.

Conclu pour une période de six mois et entré en application en janvier 2014, il a été prolongé de quatre mois en juillet dernier pour permettre à l'Iran et aux grandes puissances de parvenir à un accord global d'ici au 24 novembre. Mais la conclusion d'un tel accord complet, englobant

toutes les dimensions techniques du dossier, est désormais «physiquement impossible» dans le délai imparti, a confié une source européenne proche des négociations. Et même la perspective d'un accord de principe est incertaine.

Toutefois, «aucune des parties ne peut se permettre un échec des discussions», juge l'experte en non-prolifération nucléaire Kelsey Davenport, de l'Arms Control Association. «Un bon accord est plus important qu'une date butoir», souligne-t-elle.

La communauté internationale exige que l'Iran réduise ses capacités nucléaires afin d'exclure tout débouché militaire. Téhéran, qui

soutient que son programme nucléaire est strictement pacifique, revendique son droit à une filière nucléaire civile complète et demande la levée des sanctions économiques qui l'asphyxient.

Entre l'Iran et le «5+1», les points d'achoppement sont connus: rythme de levée des sanctions d'une part, capacités iraniennes à enrichir de l'uranium de l'autre.

John Kerry a reconnu samedi qu'il restait «de grosses divergences, (...) de graves divergences» avec l'Iran, tout en assurant que tout le monde «travaillait dur» pour aboutir.

Pour la première fois samedi soir, un responsable du département d'État a admis que Washington envisageait d'autres «options» qu'un accord complet.

Toutefois, selon une source européenne, «rien ne sera agréé tant que tout ne sera pas agréé, y compris les annexes» techniques.

«Tôt ou tard, l'Iran et le 5+1 signeront un accord», a de son côté assuré Ali Akbar Salehi, chef du programme nucléaire iranien et ancien chef de la diplomatie, dans un entretien samedi soir à la chaîne TV libanaise Al-Manar.

Au cours des derniers jours, Kerry a aussi multiplié les appels téléphoniques à ses homologues des pays arabes, de la Turquie et au Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu, qui se méfie d'un accord international avec la République islamique.

Un règlement provisoire pourrait faire le jeu de ceux qui dans les deux camps, occidental et iranien, sont opposés à une sortie de crise avec l'Iran.

A. O.



Points chauds

Déclin

Par Fouzia Mahmoudi

Il y a encore un peu plus de deux ans tous les politiques de France jalouaient Jean-Luc Mélenchon pour sa popularité insolente. La gauche traditionnelle tentait d'ailleurs son maximum pour capitaliser sur le succès du candidat du Front de Gauche à la présidentielle de 2012 pour donner un dernier coup de pouce au candidat Hollande. D'ailleurs, au soir du premier tour du scrutin, alors même que Mélenchon a refusé de citer nommément François Hollande lorsqu'il a demandé à ses partisans de mettre en échec Nicolas Sarkozy, les socialistes continuaient à jouer sur le principe d'une «alliance essentielle» à la gauche. La complaisance du PS pour Mélenchon s'était d'ailleurs poursuivie jusque lors des élections législatives où il n'était pas question de froisser ses 12% d'électeurs. Pourtant, ce dernier chiffre avait fait beaucoup parler et avait surtout étonné tous ceux qui suivaient la campagne du candidat du Front de gauche qui rassemblait lors de ses meetings des centaines de milliers de personnes. Un vivier de voix qui ne s'est pas visiblement reporté dans les urnes, beaucoup de ses sympathisants préférant certainement jouer la sécurité en votant dès le premier tour pour le candidat socialiste, et futur président, François Hollande. Mais aujourd'hui, en deux ans et demi seulement, Jean-Luc Mélenchon, partisan de l'anti-langue de bois, et se catégorisant parmi l'opposition de l'actuel gouvernement a perdu une grande partie de ses soutiens. En effet, les deux tiers des Français (68%) ont aujourd'hui une mauvaise opinion de Jean-Luc Mélenchon mais 62% seraient favorables à une VI^e République, l'une des idées forces de l'ancien candidat du Front de gauche à la présidentielle, selon un sondage publié hier. 26% des personnes interrogées ont une «très mauvaise opinion» de Jean-Luc Mélenchon, 40% une «plutôt mauvaise», 28% une «plutôt bonne» et 5% une «très bonne» (1% sans opinion). Les qualificatifs les plus souvent choisis pour le définir sont «impulsif» (78% trouvent qu'il s'applique «plutôt bien» à lui), «agressif» (68%), «qui a des convictions profondes» (67%) et «populiste» (67%). Interrogés sur l'éventuelle «mise en place d'une VI^e République donnant davantage de pouvoirs au Parlement et moins de pouvoirs au président», 62% des sondés s'y déclarent favorables et 37% opposés (1% sans opinion). 63% pensent qu'en matière économique et sociale, les idées de Jean-Luc Mélenchon et Marine Le Pen sont «éloignées» (36% «plutôt éloignées» et 27% «très éloignées») contre 36% qui les considèrent «proches» (31% «plutôt» et 5% «très»). 1% sont sans opinion. Pour 27% d'entre eux, Jean-Luc Mélenchon est la personnalité qui «incarne le mieux les idées de gauche», derrière Martine Aubry (40%) et devant Manuel Valls (24%) et Cécile Duflot (7%). 2% ne choisissent aucune de ces quatre personnalités. Comment dans ce cas imaginer que la surprise de 2012 soit à nouveau capable de rassembler en 2017. La gauche de la gauche devrait ainsi commencer à se chercher un nouveau porte étendard, au risque de voir la candidat socialiste (et pourquoi pas Hollande lui-même) être le seul choix électoral des électeurs de gauche.

F. M.

Japon

Un séisme de magnitude 6,2 fait près de 40 blessés à Nagano

Un fort séisme de magnitude 6,2 a fait des dizaines de blessés samedi soir au Japon, dans la préfecture de Nagano (centre-nord), provoquant des dégâts importants dans une station de ski dont les habitations se sont effondrées sous le choc.

Le gouvernement a indiqué hier matin dans un communiqué qu'un total de 39 blessés avaient pour l'heure été recensés, dont sept graves. Il avait auparavant fait état de 57 blessés dont 2 graves, mais a rectifié par la suite.

Immédiatement après la survenue de ce séisme, nous avons mis en place une cellule de crise pour rassembler les informations. Le Premier ministre a ordonné que tout soit fait pour que la priorité soit donnée au secours et à la sécurité des citoyens, a commenté le porte-parole du gouvernement, Yoshihide Suga.

Dans la localité de Hakuba, une station de montagne qui avait accueilli des épreuves des Jeux olympiques d'hiver en 1998, une trentaine de personnes ont été ensevelies sous les décombres de maisons mais toutes ont été secourues, selon les agences japonaises.

Quelques infrastructures publiques ont aussi été saccagées. Toutefois, au vu de la force des secousses les dégâts appa-

raissent somme toute assez limités. La police et les responsables municipaux ont souligné que les secours poursuivaient leurs recherches.

Le tremblement de terre a eu lieu samedi à 22h08 locales (13h08 GMT) avec une faible profondeur de seulement 10 kilomètres. Sa magnitude a été mesurée à 6,2 par l'Institut américain de géophysique (USGS), 6,8 par l'agence de météo japonaise.

Aucun tsunami n'a été constaté.

Des coupures d'électricité ont touché 1 600 habitations et une partie du trafic ferroviaire a été interrompue.

Les trains à grande vitesse shinkansen de la région ont été stoppés après les secousses.

Il s'agit d'un des plus importants séismes de ces 100 dernières années dans cette région en termes de magnitude, le précédent datant de 1987, a expliqué un sismologue de l'agence de météo lors d'une conférence de presse.

Un système d'alerte précoce a prévenu les médias, organismes publics, entreprises et les particuliers équipés d'un téléphone mobile compatible quelques secondes avant que les trépidations ne soient ressenties. Plus de 20 répliques se sont produites ensuite dans la même zone.

Des chutes de pierres et glissements de terrain sont à redouter, il faut donc faire très attention d'autant que des secousses fortes peuvent survenir dans les heures et jours prochains, a prévenu le sismologue de l'agence météorologique. L'agence a insisté sur le fait que les maisons déjà endommagées par le séisme risquaient de subir encore d'autres dégâts en raison de répliques.

Des photos postées sur internet montrent des appartements sens dessus dessous ou des piles de papiers en vrac tombés d'étagères. Les témoins disent avoir été surpris et avoir eu très peur: C'est la première fois que j'ai été tant secoué et aussi longtemps, a assuré un habitant de Nagano.

Plusieurs routes ont par ailleurs été coupées par des glissements de terrain ou d'importantes fissures provoqués par le tremblement de terre. Selon la compagnie Tokyo Electric Power (Tepco) qui possède une centrale non loin de là, Kashiwazaki-Kariwa, dans la préfecture voisine de Niigata, rien d'anormal n'a été décelé dans ce complexe atomique dont les sept réacteurs sont actuellement éteints.

Aucune anomalie n'a non plus été constatée dans d'autres centrales secouées par ce séisme, elles aussi toutes stoppées.

1^{er} Prix du 6^e Festival d'Alger de danse contemporaine

La troupe croate «Masa Dance» lauréate

■ La Compagnie algérienne «KBS, nouvelle génération» de Ain Defla, a remporté le Prix du jury du 6^e Festival culturel international de danse contemporaine (FCIDC) qui s'est achevé samedi à Alger, pour «Le temps», une prestation qui met le spectateur au cœur de l'instant, afin de mieux saisir la valeur de la vie.

Par Adila S./APS

La Compagnie «KBS, nouvelle génération», créée en 2008 et actuellement dirigée par le jeune Cherif Oussama, a déjà obtenu le même prix lors du 3^e FCIDC en 2011 à Alger et le 1^{er} prix du Festival international de l'expression corporelle de Tunisie, en juin 2012. Le 1^{er} Prix du 6^e FCIDC a été attribué à Aleksandra Mistic et Ognjen Vucinic de la troupe croate «Masa Dance» pour le spectacle «You» qu'ils ont coécrit pour marquer les trente années de vie commune et d'un parcours artistique vécu ensemble.

Les danseurs croates, ont obtenu plusieurs distinctions dont le Prix de la critique au Festival des chorégraphies miniatures de

Belgrade en 2013. Sur le plan individuel, Ognjen a obtenu le Prix du meilleur danseur croate en 2006 et 2010, et Aleksandra, celui du plus prometteur jeune chorégraphe de Croatie en 2004.

Le 2^e Prix a été obtenu par la Compagnie «Stopgap Dance» de Grande-Bretagne, pour «Artificial Things» (choses artificielles) d'Anna Jones, alors que le 3^e Prix est revenu à la Compagnie «Georges Momboye» de Côte d'Ivoire pour une prestation conçue dans la symbolique du corps et l'appartenance à l'Afrique. Fondée en 1995 et soutenue en 2006 par le Conseil des arts britannique, «Stopgap dance Compagny», réunissant des danseurs valides et à mobilité réduite, est la seule troupe dans son genre dans tout le Royaume-Uni.



Ph. D.R.

La compagnie ivoirienne «Georges Momboye», créée en France en 1992, a participé à plusieurs manifestations internationales et renferme actuellement une cinquantaine de danseurs et musiciens formés dans les plus grands ballets africains et compagnies contemporaines européennes.

Monica Guerreiro (Portugal), présidente du jury du 6^e FCIDC, a précisé que «l'évaluation de la compétition s'est déroulée selon les critères de la technique de

danse, la conception, la présentation, la scénographie et l'ensemble chorégraphique», avant de confier à l'APS que «les troupes algériennes recèlent des individualités capables de propulser la danse contemporaine algérienne dans le futur». Auparavant, l'Association «Chems» s'occupant par la pratique de l'Art-thérapie de personnes aux besoins spécifiques, a présenté une performance d'une dizaine de minutes, avant de céder la scène à la présentation des travaux des

résidences de danse entretenus en marge de la compétition du 6^e FCIDC.

Cinq chorégraphies constituant le rendu des cinq ateliers dirigés par Raghunath Manet (Inde), Daniel J. Haywood (USA), John Maïna (Kenya), Khalid Benghrib (Maroc) et Ryad Berroual (Algérie) se sont succédé sur la scène du TNA.

La Compagnie suisse «Martin's Tapdance» a, en fin de cérémonie, ravi l'assistance avec un spectacle de claquettes et pas de danse rythmés époustoufflant de maîtrise technique et de créativité. Devant un public homogène et recueilli, 32 prestations en compétition ont été présentées durant la période du festival, dont la plupart ont été qualifiées d'«utiles et significatives» par les membres du jury. Neuf troupes algériennes, aux côtés de vingt-huit autres étrangères ont pris part au 6^e Festival culturel international de danse contemporaine qui s'est tenu du 15 au 22 novembre au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi, avec la Palestine en invitée d'honneur.

A. S./APS

Oscars 2016

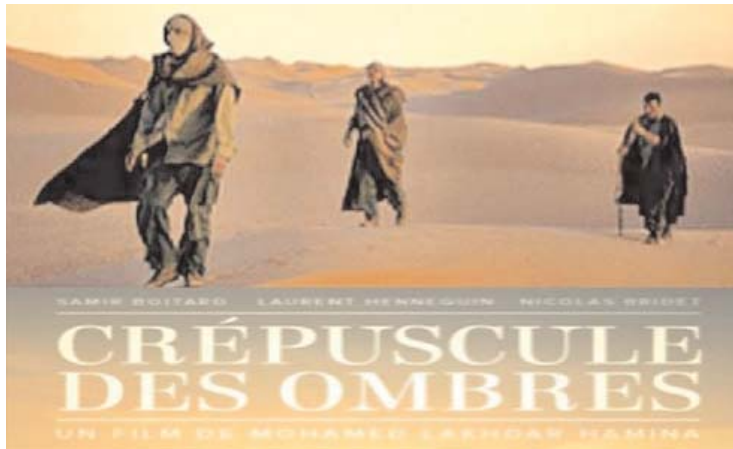
«Crépuscule des ombres» en lice pour les prochaines nominations

«Crépuscule des ombres», le nouveau film romancé du réalisateur, Mohamed Lakhdar Hamina, projeté dimanche à Alger, entre en lice pour les prochaines nominations pour les Oscars 2016, a affirmé samedi le cinéaste, invité du Forum du quotidien «Liberté». Evoquant la question de la distri-

bution du film à l'étranger, il a fait savoir que le problème de distribution ne se posait pas pour les Etats-Unis du fait que le film prendra part aux Oscars, alors qu'un distributeur doit être trouvé pour la France.

Pour ce qui est de la distribution du film en Algérie, le réalisateur a précisé qu'il sera dans les salles à partir de 2015.

Lakhdar Hamina qui est revenu longuement sur le réseau de projection, une hantise pour les cinéastes qui ne trouvent pas un nombre suffisant de salles de cinéma (seulement 11 en Algérie) pour présenter leurs œuvres, a ajouté que les responsables du secteur ne devraient pas se contenter de réaménager les salles mais devraient songer, plutôt, à construire de nouvelles structures répondant aux normes internationales en asso-



Ph. D.R.

ciant le secteur privé.

Revenant sur son film «Crépuscule des ombres», le cinéaste a mis en évidence la nécessité pour les jeunes de s'intéresser à l'histoire de l'Algérie et particulièrement celle de la guerre de Libération appelant les élèves à regarder le film

afin qu'ils puissent non seulement se faire une idée sur les peines et sacrifices endurés pour le recouvrement de la souveraineté mais aussi découvrir le colonisateur sous son vrai visage. Il a, par ailleurs, regretté le «manque de soutien» aux créateurs algériens qui font du bon

travail, à l'image de Merzak Allouache, appelant à l'encouragement des jeunes créateurs «locaux ou issus de l'immigration». Le cinéma algérien ne «manque pas de talents mais de moyens», a-t-il fait remarquer.

Lakhdar Hamina a, dans ce sens, salué la dernière production de Lotfi Bouchouchi et le film «L'Oranais» de Lyes Salem déplorant l'attaque dont il fait l'objet pour des «raisons infondées».

A une question sur sa longue absence, Hamina a répliqué qu'il ne s'agissait pas d'une absence mais plutôt d'un silence. «Je ne pouvait pas prendre la caméra alors que les cinéastes et intellectuels se faisaient assassiner au quotidien durant la décennie noire».

Racim S.

Agenda culturel

Palais de la culture Moufdi-Zakaria

Jusqu'au 31 janvier 2015 : 7^e édition du «Salon d'automne» des arts plastiques.

Bibliothèque communale de Larbaâ-Nath-Irathen

Samedi 29 novembre : Emev, l'Entreprise d'organisation des événements culturels économiques et scientifiques, organise un café littéraire et philosophique. Thème : «Algérie : jeunesse et politique». Auteur invité : Nacer Djabi, sociologue.

Galerie Boufée d'Art

Jusqu'au 6 décembre : Exposition de peinture de l'artiste Noureddine Chegrane.

Musée des Beaux-Arts

27 novembre : Conférence au sur l'imaginaire artistique

Palais des Rais- Bastion 23

À partir du 27 novembre : Exposition photographique autour de l'Algérie indépendante.

Institut français d'Alger

11 décembre : MAM'SIKA en

Aujourd'hui à Oran

Le roman algérien contemporain en débat

Le roman algérien contemporain fera l'objet d'une journée d'étude prévue lundi prochain à Oran, a-t-on appris samedi des organisateurs. Plusieurs chercheurs issus de différentes universités du pays sont attendus à cette rencontre, a indiqué Mohamed Daoud, directeur de l'Unité de recherche sur la culture, la communication, les langues, les littératures et les arts (UCCLLA). La

manifestation scientifique intervient dans le cadre d'un cycle de rendez-vous culturels liés à un projet de recherche porté par l'UCCLLA, intitulé «Réception critique du roman contemporain algérien», a-t-il précisé.

Les études menées dans ce contexte ont déjà permis d'élaborer un ouvrage anthologique dédié aux auteurs algériens contemporains, co-écrit avec

Fawzia Bendjelid. Ce livre, publié sous le titre «Le roman algérien de 1990 à nos jours: faits et témoignages dans les écritures fictionnelles», a été présenté le 7 novembre dernier au Salon international du livre à Alger (SILA).

La journée d'étude prévue lundi permettra aux intervenants d'aborder l'écriture romanesque algérienne en focalisant sur «la marginalité», procédé narratif et

esthétique cher à nombre d'écrivains, à l'instar de Rachid Boudjedra, Rachid Mimouni (1945-1995), Malika Mokeddem, Maïssa Bey et Bouziane Benachour. Ce cycle avait été entamé en février dernier par une première rencontre dédiée au thème «Le corps et ses outrances dans le roman algérien contemporain», rappelle-t-on.

Ali O.

Coup-franc direct



Sera-t-on vraiment prêts ?

Par Anouar M.

Le Ministre des Sports, Tahmi, a encore une fois rappelé que notre pays a de fortes chances de voir sa candidature acceptée par l'instance africaine pour abriter la CAN 2017 après le désistement de la Libye. En effet, le ministre estime que le dossier est ficelé et devrait avoir les faveurs de la CAF. Toutefois, on est en droit de se demander si vraiment on sera prêts pour accueillir ce rendez-vous continental très important ? Il faut savoir que les stades sur lesquels comptent nos dirigeants ne sont pas encore réalisés. Les stades de Baraki, Douéra, Oran et Constantine sont toujours en chantier et il sera difficile d'évoquer une possible réception de ces ouvrages dans une année et demie, voire deux années. Ces chantiers ont été interrompus à plusieurs reprises et de nombreux problèmes ont été relevés, ce qui fait qu'il sera vraiment difficile de promettre quoi que ce soit au peuple pour cette CAN surtout avec la concurrence qui sera très importante avec des pays dont les infrastructures sont déjà prêtes. Si vraiment nous souhaiterions abriter cette compétition, il faudrait élever la cadence des travaux dans ces chantiers qui avancent à pas de tortue et qui risquent de nous coûter cher.

A. M.

Tunisie

Djabou rejoue avec le Club Africain

L'international algérien du Club Africain Abdelmoumen Djabou, de retour de blessure, a signé un doublé contre l'AS Ariana (2-1) samedi en match amical de préparation en prévision de la reprise du Championnat de Tunisie de L1 professionnelle de football. Aligné dans le onze de départ, le meneur de jeu algérien a réussi un bon match ponctué par deux buts. Outre Djabou, un autre Algérien du Club Africain, Hichem Belkaroui, a pris part à cette rencontre amicale.



Djabou, dont le contrat avec le Club Africain expire en 2015, va prolonger son bail d'une année supplémentaire dans les prochains jours, selon le club de la capitale. Le Club Africain est leader du Championnat de Tunisie avec 25 points devant l'Etoile sportive du Sahel (22 pts), à l'issue de la 10^e journée.

L'ancien joueur de l'ES Sétif avait déclaré forfait pour les deux derniers matches des Verts en qualifications de la CAN-2015 contre l'Ethiopie (15 novembre) et le Mali (19 novembre) à cause d'une blessure aux adducteurs.

Championnats arabes des clubs de cyclisme (course en ligne)



Azzedine Laâgab vainqueur

Le cycliste algérien du GS Pétroliers, Azzedine Laâgab, a remporté vendredi la course en ligne des 8^e Championnats arabes des clubs de cyclisme qui se déroulent au Caire (Egypte) du 20 au 26 novembre, a-t-on appris samedi auprès de l'instance fédérale. Le vainqueur du Tour d'Algérie cycliste 2011 a parcouru la distance de 136 km en 3h20:28 devant Mancibo Franchisco d'Al-Ahli des EAU (3h20:38). Abdelbasset Hannachi du GS Pétroliers a terminé à la 3^e place (3h20:52). Dans la catégorie des moins de 23 ans, le GS Pétroliers a encore frappé avec la victoire de Yahmi Abdennour qui a terminé les 136 kilomètres de course en 3h25:50, devant Saidi Nassim de l'AS Sûreté nationale (3h25:50) et Soltane Hassen (Al-Ahli). Les équipes algériennes du GS Pétroliers et l'AS Sûreté nationale (ASSN) sont attendues aux 8^e championnats arabes des clubs de cyclisme qui auront lieu au Caire (Egypte) du 20 au 26 novembre, a-t-on appris lundi auprès de l'instance fédérale.

1^{er} CIRCUIT OPEN DE BEACH-VOLLEY À ALGER Chabou-Ben Bouali vainqueur de la 25^e étape à Aïn Bénian

La belle plage «El Bahdja» de la commune de Aïn Bénian a été ce week-end le théâtre de la 25^e étape du 1^{er} Circuit Open de Beach-volley masculin (2x2) de 2014, organisé par la Ligue algéroise de volley-ball (LAVB) en partenariat avec les communes du littoral, la Direction de la jeunesse, des sports et des loisirs de la wilaya d'Alger (Djls-WA) et avec le concours de Ital-Crem et Tenery. Cette manche comme la précédente qui s'est déroulée dernièrement sur la plage «Sirène» dans la commune de Bordj El-Kiffan a vu encore une fois la nouvelle paire composée de Chakib Chabou (Danone) de Boumerdès et Mohamed Hichem Ben Bouali d'Alger

battre aisément en finale sur le score de 2 sets à 0 (21/17, 21/14) le nouveau duo de Laghouat renfermant Omar Aribi et Mouffok Ben Bouali sans surprise troisième place est revenue à la doublette de Réghaïa formée par Farid Foudi et Mohamed Mahmoudi.

La finale de cette 25^e étape a été rehaussée par la présence des membres de la commission de Beach-volley de la Ligue d'Alger de volley-ball, qui ont remis le trophée et des diplômes aux lauréats ayant décroché des places au podium dans une ambiance très conviviale et de fair-play au cours de cette belle journée d'automne.

N. M.

Ligue 1 Mobilis (11^e journée) L'USMH stoppée par l'Entente

Le MO Béjaïa, large vainqueur de la JS Kabylie (3-1) dans le derby de la Kabylie, a repris le fauteuil de leader du Championnat d'Algérie de Ligue 1 Mobilis de football, profitant au passage de la défaite de l'ex-leader, l'USM El Harrach dominée par l'ES Sétif (2-0), lors de la 11^e journée disputée vendredi et samedi.

Anouar M.

Le MO Béjaïa qui restait sur une défaite face à l'USMH (2-1), la première de la saison, s'est bien remis de cet échec en dominant la JSK (3-1). Cueillis à froid par un but précoce de Khodja Youcef (4), les hommes de Abdelkader Amrani ont bien réagi en égalisant d'abord par Messaoudi (9') avant de prendre l'avantage grâce à Yaya (23') et Hamzaoui (70'). A la faveur de cette victoire, la cinquième de la saison, le MOB compte deux points d'avance sur ses trois poursuivants directs : le CS Constantine l'USM El Harrach et l'USM Alger. Le CSC sous la conduite de son nouvel entraîneur Rachid Belhout a corrigé l'ASO Chlef (3-0), tandis que l'USMH est revenue bredouille de son déplacement à Sétif contre l'ESS (2-0) dans le choc de cette journée. Les champions d'Afrique confirment ainsi leur excellente forme du moment et se hissent au milieu du tableau avec un match en retard contre le MCA. Le derby de la capitale entre le MC Alger et l'USM Alger disputé à huis clos est revenu aux Usmistes (1-0) grâce à un but de Baïtche (47'). Avec cette victoire, la troisième de rang, les hommes de Hubert Velud se hissent à la deuxième place avec 18 pts. En revanche, rien ne va plus au MC Alger après cette nouvelle défaite et occupe la dernière place au classement. Le MC Oran glis-



Les Harrachis ratent le coche

se à la quatrième place à trois longueurs du leader après le nul obtenu en déplacement face à la JS Saoura (0-0). Les Hamraoui ont terminé la partie à neuf après l'expulsion de deux joueurs. Dans le bas de classement, la meilleure opération de la journée est à mettre à l'actif du NA Hussein Dey lequel quitte la lanterne rouge grâce à sa large victoire sur le RC Arbaâ (3-0).

Les Sang et Or version Hugo Broos, n'ont pas fait dans la dentelle en dominant de la tête et des épaules une équipe de RC Arbaâ dirigée par le nouveau coach Mohamed Mihoubi. Benyahia (3'), Ben Ayed (69') et Ouznadji (89') ont été les artisans de cette victoire, la troisième de la saison. En revanche, l'ASO Chlef s'enfonça à l'avant-dernière place au classement après sa lourde défaite à domicile face au CSC (3-0).

Les coéquipiers de Samir Zaoui sont désormais en mauvaise posture tout comme la JS Saoura qui n'a plus gagné depuis cinq journées en dépit du changement d'entraîneur avec la venue de Denis Gouavec. A noter enfin la victoire de l'USM Bel-Abbès face au MCEI Eulma (2-1) et le pré-

cieux nul ramené par le CR Belouizdad d'Oran face à l'ASMO.

A. M.

Résultats et classement

MOB- JSK	3-1
JSS-MCO	0-0
NAHD- RCA	3-0
ASO-CSC	0-3
ESS-USMH	2-0
MCA-USMA	0-1
ASMO- CRB	0-0
USMBA-MCEE	2-1

	Pts	J
1. MO Béjaïa	20	11
2. USM El-Harrach	18	11
3. CS Constantine	18	11
4. USM Alger	18	11
5. MC Oran	17	11
6. USM Bel-Abbès	16	11
7. ES Sétif	14	9
8. JS Kabylie	14	11
9. MC El-Eulma	14	11
10. ASM Oran	14	11
11. CR Belouizdad	14	11
12. RC Arbaâ	13	11
13. JS Saoura	13	11
14. NA H. Dey	12	11
15. ASO Chlef	10	10
16. MC Alger	9	10

Organisation CAN 2017

Le dossier de l'Algérie devrait être accepté

Le ministre des Sports, Mohamed Tahmi, a réitéré samedi que la candidature de l'Algérie pour l'organisation de la Coupe d'Afrique des nations de football, CAN-2017, avait de «grandes chances» d'être acceptée, se disant «personnellement très optimiste» dans cette perspective.

«Notre dossier est solide et comme je l'ai déjà dit, d'ici à 2017, l'Algérie sera en mesure d'accueillir n'importe quel grand évènement

sportif, dont la Coupe d'Afrique des nations de football», a assuré le ministre au complexe Ferhani de Bab El-Oued (Alger), en marge du lancement de la 3^e édition de la Coupe d'Algérie inter-quartiers de football.

La Confédération africaine de football (CAF) a retenu les candidatures de quatre pays (Algérie, Egypte, Ghana et Gabon) pour organiser la prochaine Coupe d'Afrique des nations de 2017.

Le Kenya, le Soudan et le Zimbabwe étaient eux aussi candidats à l'organisation de cette CAN-2017, mais leurs dossiers n'ont finalement pas été retenus, la CAF ayant considéré qu'ils «ne répondaient pas aux critères établis».

Initialement, c'est la Libye qui devait abriter cette CAN-2017, mais elle s'est finalement retirée à cause du climat d'insécurité régnant dans ce pays depuis plusieurs années.

Trabzonspor

Medjani double buteur face à Galatasaray

Le défenseur international algérien, Carl Medjani, double buteur, a contribué grandement dans la victoire en déplacement de son équipe Trabzonspor face à Galatasaray (3-0), samedi soir pour le compte de la 9^e journée du Championnat de 1^{re} division de football en Turquie.

Medjani a marqué les deux premiers buts aux 58^e et 76^e minutes, d'abord de la tête à la suite d'une action confuse ou Felipe Melo sauve les cages de Muslera d'une main sur sa ligne, puis en reprenant d'un plat du pied un corner. Yusuf Erdogan a ajouté le troisième but à la 86^e minu-



te. Trabzonspor qui vient de se séparer de Vahid Halilhodzic, l'ex-sélectionneur d'Algérie, a remporté sa 3^e victoire de la saison en Süper Lig, la première à l'extérieur, et surcroît contre le co-leader du Championnat. Grâce à son doublé, Medjani (29 ans), porte à quatre son capitale buts cette saison en club, qu'il a rejoint l'été dernier, et en sélection nationale. Trabzonspor remonte à la 5^e place, à quatre points seulement du leader Fenerbahçe. L'autre international algérien de Trabzonspor, Essaid Belkalem, d'habitude titulaire, n'a pas été convoqué pour ce match.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejournalalgerie.com>

En janvier prochain

Vers un match amical Algérie-Tunisie



LA SÉLECTION algérienne de football pourrait jouer un match amical contre la Tunisie en janvier prochain, avant son départ pour la Guinée équatoriale, où les deux équipes vont prendre part à la coupe d'Afrique des nations (CAN-2015), croit savoir le site StarAfrica.com.

La même source a ajouté que

la Fédération tunisienne de football (FTF) aurait reçu une offre de la part de son homologue algérienne pour organiser un match entre les deux pays, qualifiés à la phase finale de la CAN-2015 prévue du 17 janvier au 8 février, sans préciser le lieu de déroulement de cette joute amicale. L'Algérie s'était qualifiée à la CAN-2015 avant deux journées de la clôture de la phase qualificative, terminant à la tête de son groupe B, avec 15 points devant le Mali (9 points et second qualifié du groupe).

De son côté, la Tunisie a réussi à arracher son billet pour le rendez-vous de Guinée équatoriale en prenant la 1^{re} position dans le groupe G, avec 14 points, devant le Sénégal (13 pts, second qualifié du groupe).

Hamid G.

Boumerdès

Un trafiquant de drogue derrière les barreaux

DANS LE cadre de la lutte contre la drogue et les stupéfiants, les éléments relevant de la sûreté urbaine d'Ouled-Moussa ont mis la main sur un dangereux trafiquant de drogue et de substances psychotropes répondant aux initiales L. A âgé de 26 ans, originaire de la localité, indique un communiqué de la direction de la sûreté de wilaya de Boumerdès. Cette arrestation est intervenue après des renseignements parvenus sur le numéro vert de la Sûreté nationale (15-48) quant aux agissements du narcotraffiquant, pourvoyeur de drogue dans le milieu juvénile. Aussitôt, les policiers ont entamé une procédure de recherche et d'identification et planifié une

opération sur les lieux des méfaits pour l'arrêter en flagrant délit. Au moment de son arrestation, il disposait d'une importante quantité de drogue, type résine de cannabis, en portions prêtes à la consommation, un cutter, des psychotropes et une somme d'argent, revenu des produits vendus dans la journée. Soumis à un interrogatoire, le mis en cause a reconnu les faits. Déréféré au parquet, il a été incarcéré au centre de rééducation de Tidjelabine par le procureur de la République près le tribunal de Boudouaou pour les chefs d'inculpation de «*détention, commerce de drogue et de psychotropes*».

A. K.

Tizi Ouzou

Une étable prend feu, 16 moutons tués

UNE ETABLE a pris feu, hier vers 7 heures du matin au village Aït Saada, dans la commune de Yatafene, à une soixantaine de kilomètres au sud-est de la wilaya de Tizi Ouzou, a-t-on appris auprès de la Protection civile, occasionnant la perte de

tout le cheptel se trouvant à l'intérieur en plus des dégâts matériels causés à la bâtisse.

Selon les indications fournies par la même source, 16 moutons ont été tués au cours de cet incendie dont l'origine n'a pas été précisée.

H.M.

Tizi Ouzou

Un carambolage fait deux blessés

UN CARAMBOLAGE de 4 véhicules légers et un camion, survenu hier matin, sur la RN 12 à hauteur de Oued Aissi (7 km à l'Est de Tizi Ouzou), a causé au moins deux blessés parmi les occupants des véhicules, a-t-on appris auprès de la Protection

civile. Les deux victimes ont été évacués aux urgences du CHU de Tizi Ouzou avant l'arrivée des secours. La cause de cet accident de la route sera déterminée par l'enquête ouverte par les services de sécurité.

Hamid M.

OBAMA VA RÉGULARISER 5 MILLIONS DE SANS-PAPIERS



Les sièges des mairies d'Adekar et El Kseur bloqués

Gaz, eau et logement au menu des revendications

■ Les actions de fermeture des routes menées par les habitants de la daïra de Chemini semblent contaminer ceux du village Ath Yahia d'Adekar qui ont bloqué hier le siège de l'APC pour réclamer le raccordement de leurs foyers au gaz naturel, entre autres, ainsi qu'à El-Kseur où le siège de l'APC était également fermé hier.

Par Hocine Cherfa

Ces derniers demandent l'amélioration de leurs conditions de vie. Les habitants du village Ath Yahia ont avancé une plate-forme de revendications contenant plusieurs points, dont «*le raccordement des foyers du village au gaz de ville, l'amélioration de l'alimentation en eau potable, le renforcement du réseau de l'électricité pour mettre fin aux coupures intempestives du courant et les chutes de tension, la réalisation d'un réseau d'assainissement, le raccordement au réseau Internet, la réalisation d'une maison pour les associations et une maison de jeunes*». Le P/APC a rappelé que «*plusieurs projets ont été lancés, mais se sont heurtés à des oppositions citoyennes*». Il évoque notamment le projet de réalisation d'un programme de logements sociaux, le passage du réseau d'assainissement et le refus des populations de signer une pétition en faveur de l'ouverture des pistes agricoles comme le souhaite pourtant tout le

monde. A El-Kseur, des dizaines de citoyens se sont rassemblés devant le siège de l'APC qu'ils ont bloqué par la suite. Ces derniers «*dénoncent les promesses non tenues des autorités locales*», notamment le retard dans le lancement des programmes de construction de logements, tous types confondus, inscrits en faveur de la commune. Ils ont rappelé leurs rencontres antérieures avec les autorités qui n'ont servi, selon eux, «*à rien*». A noter que les habitants d'Ichoukar, de la commune d'Aït R'zine, ont accepté de surseoir à leur action de blocage de la station de traitement des eaux du barrage Tichi-Haf située dans la localité après une rencontre qui les a regroupés avec le wali, le président de l'APC de la municipalité, Youcef Dahmani, et le directeur de l'Algérienne des eaux. Une rencontre qui a porté ces fruits vu que des engagements ont été donnés afin de prendre en charge leurs revendications. Ces derniers ont exigé le raccordement de leurs foyers en eau potable,

le renouvellement de l'adduction défectueuse dans le cadre des PCD et exigé également l'ouverture d'une route pour substituer l'ancienne, accaparée par l'ANBT suite à la construction de la station de traitement des eaux. Les habitants du village Tizi-Maâli pourraient également s'élever contre l'accaparement de la route par l'ANBT, surtout à l'approche du lancement de la cueillette d'olives. «*Il faut absolument qu'une route soit ouverte pour ces habitants, sinon on les aura sur le dos très prochainement*», a confié avant-hier le maire d'Aït R'zine, M. Dahmani. A noter que l'alimentation en eau potable a été rétablie hier matin dans la vallée de la Soummam, et l'eau coulera dans les robinets en début de soirée, après trois jours de rupture due à la fermeture des vannes par les habitants d'Ichoukar d'Aït R'zine, rappelés-le.

H. C.

Mise en échec de tentatives de commercialisation illégale

Saisie de plus de 500 000 comprimés de psychotropes en dix mois

LES SERVICES de la Sûreté nationale ont déjoué, du 1^{er} janvier au 31 octobre 2014, des tentatives de commercialisation illégale de 503 587 comprimés psychotropes, l'arrestation de 1 796 personnes impliquées et leur présentation devant les juridictions compétentes.

La direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) «*est déterminée à poursuivre et à arrêter les trafiquants de drogues*

et les toxicomanes et à prémunir la société contre les dangers de ce phénomène», soulignait hier un communiqué de la direction de la communication et des relations générales de la DGSN. La même source a mis l'accent sur le rôle important de la société pour contrecarrer ces tentatives, à travers un contact permanent avec les services de police via le numéro vert 15-48.

Younes B.

Boumerdès Chute mortelle d'un ouvrier du 8^e étage

UN OUVRIER travaillant dans un chantier de bâtiment à Zemmouri a chuté, avant-hier, du 8^e étage d'un immeuble. Il décèdera sur le coup. Selon des témoins, la victime, peintre de profession, est tombée alors qu'elle entreprenait des travaux. La victime a été transportée à l'hôpital de Thénia par la Protection civile. Sur les lieux du sinistre, les policiers de la sûreté urbaine de Zemmouri ont déclenché une enquête pour déterminer les causes exactes de l'accident.

A. K.